6679

REPUBLIQUE RWANDAISE



MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DES AFFAIRES ECONOMIQUES

Théiculture au RWANDA III

BLOC MWAGA - GISAKURA

Division Paysannats

MAI 1963

REPUBLIQUE RWANDAISE.
MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DES AFFAIRES ECONOMIQUES.

THEIGU TURL AU RWAND.

III

BLOC MILGA - GISLKURA.

TABLE DES MATIERES.

Α.	SOUS-DOSSIER ADMINISTRATIE:	page	į	5
	1. OBJET DU PROJET:	11	1	tt
	1.1. Titre du projet:	11	į	31
	1.2. But du Projet:	31	1	h
	1.3. Montant global des dépenses:	11	1.	11
	2. Lucalisation:	11	Î	11
	3. PERSONNE MORALE BENEFICIAIRE:	u	!	11
	4. ACCORD DE L'AUTORITE LOCALE:	11	į	11
	5. AUTORITE RESPONSABLE DES TRAVAUX:	V	!	11
		11	•	11
	6. PROPRIETAIRE DES REALISATIONS:		٠	
В.	SOUS-DOSSIER TECHNIQUE:	11	!	6
	1. OBJECTIFS - PROSPECTIONS - ETUDES PRELIMI - NAIRES:	. 11	į	7
	1.1, Détermination des objectifs:	11	1	11
	1.2. Détermination des régions propres:	ır	į	11
	1.3. Etude comparative des possibilités:			
	des régions.	11	į	11
	1.4. Justification de la région choisie:	11	į	8
	2. RELEVE DES ELLACINTS DE BASE:		į	9
	2.1. Conditions du milieu Humain:	11	!	11
	2.1.1. Démographie et conditions sociales:	11	Ì	11
	2.1.2. Ethnographie:	11	į	11
	2.2. Conditions du milieu physique:	11	1	10
	2.2.1. Topographie:	11		10
	2.2.2. Hydrologie	11	1120	11 11
	2.2.3. Climatologie:	11	!	11-11
	2.2.4. Végétation:	11		11
	2.2.5. Géologie:	11		11 11
	2.2.6. Pédologie:	n n	į	71 71
	2.2.7. Synthèse des facteurs globaux du milieu physique:	11	!	12
	2.3. Conditions d'Economie Rurale	11	9	11 11
	2.3.1. à 2.3.7. Agriculture à Organisation Encadrement:	n.	9	11 11
	2.3.8. Crédit Agricole:	+1	9	11 11
	3. ETABLISSECENT DU PROJET:	**	!	13
	3.1. Orientation Economique et Sociale	11	3	II H
	3.1.1. Politique générale du Pays dans la ré- gion étudiée;		!	11 14
	3.1.2. Définition des unités types :	11	!	11.11
	7 d 7 Taxes and a land of a	11		300

	3.2. Travaux d'aména ement et d'équipement:	page	?	21
	3.2.1. Planification générale	11	?	11 11
	3.2.2. Infrastructure hydraulique du périmètre:	11	1	22
	3.2.3. Aménagement du bassin versant :	11	9	11 11
	3.2.4. Voies de communication:	11	?	18 11
	3.2.5. Aménagements terminaux:	11	?	23
	3.2.6. et 3.2.7. Aménagement et équipement des			
	Fermes:	11	!	24
	3.2.8. Equipement communautaire:	"	9	11 11
	3.2.9. Infrastructure industrielle:	11	!	11 11
	3.3. Programme d'Action	11	?	25
	3.3.1. Installation de la population	11	1	11 11
	3.3.2. Utilisation de la terre:	11	1	11 11
	3.3.3. Coordination des travaux:	11	Ŷ	26
	3.3.4. Organisation générale:	11	9	11 11
	3.3.5. Assistance Technique:	11	į	11 11
	3.3.6. Crédit Agricole:	11	?	27
	3.4. Analyse Financière:	11	ŗ	27
	3.4.1. Investissements:	11	ţ	11 11
	3.4.2. Depenses recurrentes:	11	9	53
	3.4.3. Sources de Financement:	11	!	53
	3.5. Effets probables de l'Equipement nouveau:	11	!	11.11
	3.5.1. Calcul de rentabilité:	11	9	11 11
	3.5.2. Bénéfices indirects:	11	1	55
	3.5.3. Appréciati n socio-économique:	11	Ť	11 11
	3.5.4. Evaluation du projet dans son ensemble:	11	Ŷ	11 11
C.	SOUS-DOSSIZR FIN MCIER:	11.	9	56
	1. Données financières du projet:	11	Ť	57
	1.1. Contribution demandée au FEDOM:	11	ř	11 11
	1.2. Financements complémentaires:	11	1	11 11
	2. Conséquences financières.	11 9	•	
	2.1. Effets sur le budget de fonctionnement:			57
	2.2. Dépenses récurrentes:	11		57
	ANNEXES - CARTES - BIBLIOGRAPHIE - :			58

THEIGULTURD AU RWANDI

III

BLOG MAGA - GISAKURA

A. SOUS - DOSSIER ADMINISTRATIF.

Avant - Propos.

Le projet "Théiculture - Bloc III - MWAGA-GIS.KURA" présentant de nombreuses similitudes avec le projet "THEI-CULTURE BLOC II - GATANDARA-SHAG.SHA" établi conjointement par le ministère du Flan et le ministère de l'Agriculture du Rwanda, il est porté à la connaissance des lecteurs que nous nous sommes inspirés, pour la rédaction et la présentation des présentes notes, du projet GATANDARA-SHAGASHA en ce qui concerne certains chapitres généraux analogues.

A. SOUS - DOSSIER DMINISTRATIF.

- 1. CBJAT.
- 1.1. Titre du projet.

Théiculture au Rwanda - III - Bloc IW.GA-GISAKURA.

1.2. But du projet.

Mettre en valeur par la culture du théier 150 Ha de marais à la Mwaga et 350 Ha de forêt à GISLKURA.

Ce projet, tout comme ceux de la Mulindi(Bloc I) et de GA-TANDARA-SHAGASHA (Bloc II), s'inscrit dans le cadre de l'introduction de la théiculture en milieu autochtone suivant les recommandations de la Mission A.E.S.E.D. (Cfr Etude Globale de Développement du RVANDA et du BURUNDI, Chapitre 2.2.4. Le THE, pages 212) bibliographie n° 1.

1.3. Montant Global (voir tableau nº 10)

Coût total du projet: 167.953.640 Frs (imprévus compris). Répartition des financements sur 13 ans soit: 77.248.325 Fr R.B. dont les 10% d'imprévus sur financement

4.241.765 Fr R.B. à charge du Rwanda (10% imprévus compris). · 59.691.050 Fr R.B. à charge des Bénéficiaires.

2. LCCLLISATION.

Les terrains retenus pour la plantation de 500 Ha de thé sont situés en Préfecture de Shangugu, dans les Communes de K.GANO et KIRAMBO (voir Carte n° 5).

3. DESIGNATION DE LA PERSONNE MORALE BENAFICIAIRE:

Le Gouvernement du Rwanda.

4. ACCORD DE L'AUTORITE LOCALE:

Monsieur le Président de la République Rwandaise a marqué son accord au financement d'un deuxième bloc de 500 Hectares de THE en préfecture de Cyangugu, par sa lettre nº .435./.53... de Développement d'Outre-Her.

5. AUTORITE RESPONSABLE.

Le Ministère du Plan, de la Coopération et de l'Assistance Technique: Agence de Gestion des Fonds Extérieurs d'Assis-

6. TROPRIETLIRE DES RELLISATIONS:

La République Rwandaise.

- 1

REPUBLIQUE RWANDAISE

MINISTUR. DU L'AGRICULTURE LT DES LIPLIRES ECONOMIQUES. === ; ===

THEIGUDTURE AU RWANDA.

III

BLOC LANGA - GIS KUR.

B. SUS - DOSSIER TECHNIQUE.

B. SOUS - DOSSIER TECHNIQU. -7-

- 1. CBJECTIFS, PROSPECTIONS LT LTUDES PRILITIMAIRES.
 - 1.1. Détermination des objectius en égard aux planifications générales.

Le présent proje: s'inscrit dans le cadre du développement de la théiculture en vue d'améliorer et compléter l'économie agricole du Pays. Cette politique s'inspire directement des recommandations émises par la lission ALSED pour le Rwanda et le Burundi, dans "l'Etude Globale du développement" de ces deux Pays. (cfr. Bibli graphie n° 1).

Il résulte de cette étude, que :

- 1°- La THEICULTURE doit recevoir la priorité sur toute autre spéculation agricola.
- 2°- La possibilité de produire du THD de qualité est la plus grande ressource agricole que l'on puisse actuellement concevoir pour le RWANDA.
- 3°- Aucun autre produit n'est susceptible d'offrir autant de revenus aux planteurs comme au Pays, étant donné les rendements des plantations of la situation générale des marchés extérieurs.(Cfr. Annexe n° 2: "Les Paysannats au Rwanda" pages 13 et 14).

En vue de mettre en pratique c.tte politique, un premier projet, visant à la mise en valeur d'un bloc de 500 Ha de THE, fut etabli en 1961, par le linistère de l'agriculture, pour le marais de la LULIADI, en Préfecture de Byumba.

Le financement de ce projet fut agréé par la CLE début 1962 et son éxécution confiée à un rureau d'études européen : (ngrar Und Hydrotechnik). Celui-ci entama les travaux dès le 1er octobre de la même année.

Un deuxième projet fut rédigé a avril 1962 par les Ministères du Plan et de l'agriculture, grâce aux études menées par la lission d'atude générale des possibilités de théiculture au Rwanda-Burundi (Ofr. Biblio raphie n° 2).

La convention financière relative à ce deuxième bloc, appelé GLTANDIAA-SH GASHA, fut signée le 19 janvier 1963 à Bruxelles par la CEE et le Gouvernement ? Rwanda.

le présent projet constitue le proisième Maillon, de la chaîne, et se base également sur les données recueillies par la lission THE et ses pédologues (JSER et Minagri).

Une demande d'affectation de cridits pour ce projet sera adressée incessamment au F.D.H par l'entremise du Ministère du Plan, de la Coopération et de l'Assistance Technique.

1.2. Détermination des régions propres.

(Cfr. Projet II Bloc Gatand ra-Shagasha page 9 même rubrique). Le projet de MWAGA-GIS KURA concerne également le terroir théicole appelé "Zone de Cyangugu" dans la liste des terroirs établie par la lission THE.

C'est d'après celle-ci, la région la plus favorable à la culture du thé.

1.3. L'tude comparative des possibilités techniques, économiques et sociales des différentes régions.

Cfr. Projet II Bloc Galandara-Shagasha, page 9 et 10 et annexes.

..../....

1.4. Justification de la region choisie.

(1°) Tout d'abord la vallée de la Mwaga et le plateau forestier de Gisakura, sont situés à proximité immédiate et présentent les mêmes conditions écologiques que la vallée de la Cyongoloka et les collines avoisinantes, où sont groupées la majeure partie des plantations de Thé des colons européens dans la Préfecture de Cyangugu.

Ces plantations sont établies tant dans la partie humide et autrefois marécageuse de la vallée, que dans les parties sèches, sur les fluncs de collines ou encore en lisière de la forêt (Cfr carte des Terroirs N° 2).

- (2°) Les conditions pédologiques du marais de la Cyongoloka se retrouvent dans celui de la Mwaga: la mise en valeur de celui-ci n'est conditionnée que par les travaux de drainage.
- (3°) L'examen de la carte pédologique dressée par Messieurs HERBILLON et NTORANYE (voir carte des sols, n°4) donne toutes les assurances de trouver les superficies de terrains théicoles nécessaires pour réaliser le programme de plantation à savoir 350 Ha sur le plateau de Gisakura et 150 Ha dans le marais de la Mwaga.

 Contrairement aux premières estimations émises au §1.4 du projet Gatandara-Shagasha (page 10), il n'est pas possible de réaliser 2 blocs distincts de la Mwaga et de Gisakura.
- (4°) La réalisation du bloc de 500 Ha permettra de compléter l'absorption du chômage dans la préfecture et donnera plus tard des revenus substanciels à tous les cultivateurs qui ne peuvent pratiquer la caféiculture de façon économique, par suite des conditions écologiques marginales.
- (5°) La culture du thé est aujourd'hui bien connue des paysans de la région et leur participation à la réalisation du programme est parfaitement assurée, d'abord comme travailleurs agricoles, ensuite comme exploitant de parcelles do théiers.

2. RELEVE DES ELEMENTS DE BASE-ANALYSE DES CONDITIONS DE DEPART.

2.1. Conditions du milieu humain.

2.1.1. Démographie et conditions sociales.

Le marais de la Mwaga est entièrement compris dans la Commune de KAGANO, ex-Nyamasheke, dont les limites ont été remaniées et définies par la loi du 15 avril 1963, tandis que le plateau de Gisakura se trouve dans celle de KIRAMBO, (voir la carte nº 5).

Le nombre d'H.A.V. (Hommes adultes valides) est de 3.463 pour la Commune de Kagano et de 2013 pour celle de Kirambo, ce qui correspond à une population totale respective de 20.370 et 34.220.

La densité est d'environ 160 et 90 habitants par Km² pour ces deux communes.

Les paysans intéressés par le projet proviendront à 90% des communes Kagano et Kirambo, étant donné que les habitants des communes voisines de Karengere(2850) et Gafunzo(3977 HAV) fournissent la quasi totalité de la main d'oeuvre utilisée dans les plantations de thé des colons, soit ± 750 travailleurs.

Le nombre de cultivateurs directement intéressés par le projet sera de 1000, chacun recevant une parcelle de 0,50 Ha de théiers, lorsque coux-ci seront entrés en rapport.

Le recensement des familles installées actuellement dans un rayon de 2 Km 500, de la Mwaga et de Gisakura renseigne 751 unités.

Il sera donc nécessaire de prévoir l'installation de 250 familles à proximités des plantations de Gisakura. (Cfr. § 3.3.1. installation de population).

De même, dans la phase de création des plantations, lors du défrichement du bloc forestier, il est indiqué de prévoir l'établissement d'un camp de travailleurs en matériaux provisoires, afin que le rendement de la main d'oeuvre ne soit trop handicapé par l'éloignement du chantler des lieux d'habitations.

En ce qui concerne les données générales telles que le taux d'accroissement de la population, les différentes catégories composant la population, les conditions d'habitation et les conditions d'économie rurale voir l'annexe n° 3 de "Etude Générale des possibilités de culture du théier au Burundi et Rwanda" rédigée par Monsieur KESTEMONT (Bibliographie n° 2) et l'annexe n° 2 du Projet GATANDARA-SHAGASHA (Bibliographie n° 3).

Du point de vue des conditions sanitaires, il y a lieu de signaler qu'il existe en sus de l'Hôpital de Bushenge, situé à quelque 9 Km de Mwaga, le dispensaire rural de Myamasheke (commune de Kagano).

2.1.2. Etnographie.

Races et caractéristiques des populations: Cfr.l'annexe n° 3 de l'atude Générale (Bibliographie n° 3).

- 2.2. Conditions du milieu physique.
- 2.2.1. Topographie (voir carte nº 3).
- 2.2.1.1. Description générale.

Le marais de la Mwaga est formé par les rivières Mwaga et Gisakura, qui se jettent dans le lac Kivu, à hauteur de la baie de Bitare, après leur jonction avec les rivières Kisumo, Shangazi et Cyongoloka.

La partie du marais intéressée par le projet s'étale en bordure de la route Cyangugu-Kibuye, et commence juste après le car efour de Dendezi, lieu de jonction de cet axe routier avec celui venant de Butare, ex-Astrida.

L'altitude moyenne du marais est de 1560 m.

Le plateau de Gisakura est situé à environ 3 Km à vol d'oiseau du marais de la Kwaga, à une altitude moyenne de 1960 m.

Les pentes sont comprises entre 5 et 30 %.

2.2.1.2. Couverture aérienne.

La couverture aerienne de la région a été réalisée en 1955: Photos: Mwaga: de 55 /97/01 à 25 de 55 /97 221 à 246

Gisakura : de 55/100/01 à 17.

2.2.1.3. Carte topographique (voir carte nº 3).

L'extrait de carte figurant en annexe est tiré de la carte topographique dressée en 1936 par l'I.G.C.B.

2.2.2. Hydrologie.

Il n'existe aucane donnée précise du débit de la Mwaga. Pour l'hydrologie générale du bassin de la Mwaga, se référer à la carte n° 3.

- 2.2.3. Climatologie.
- 2.2.3.1. Description générale.

La région considérée jouit d'un climat du type CW selon la classification de Köppen. C'est un climat pluvieux, tempéré-chaud, dans lequel la température moyenne diurne du mois le plus froid est inférieur à 18°C, la cote udométrique du mois le plus sec est inférieure au 1/10è du total des pluies recueillies au cours du mois le plus pluvieux et dont la saison sèche a lieu durant l'hiver ou la période la plus froide pour l'hémisphère intéressé (juillet dans l'hémisphère Sud).

Ce climat est assez proche du climat Cf, qui caractérise les bonnes régions theicoles du Kivu : seul le mois de juillet a un total pluviométrique inférieur au dizième des précipitations du mois le plus pluvieux (Octobre): Cfr annexe n° 1, tableau des précipitations moyennes.

La production de thé s'étalera donc quasiment sur toute l'année avec un fléchissement durant les mois d'Août et septembre, comme le montre le relevé mensuel des productions à Bigutu et Kinazi (Cfr Etude Générale pages 28 et 29. Bibliographie N° 2).

2.2.3.2. Pluviosité.

Les releves pluviométriques de 5 stations situées dans la région théicole de Cyangugu ainsi que ceux de 2 Stations de référence situées au Kivu et du Burundi, figurent à l'annexe n° 1.

La distribution des pluies présente 2 maxima : en octobre - novembre et en mars - avril.

La saison sèche est peu marquée et ne concerne géné-ralement que 1 ou 2 mois - (Cfr Etude Générale pages 29 à 33).

2.2.3.3. La température de l'air.

Si l'on se réfère aux seules données disponibles, qui sont celles de la station météorologique de KAMEMBE (1582 m), située approximativement à la même altitude que le marais de la Ewaga, la température moyenne men-suelle du mois le plus froid dépasse légèrement la limite de 18°C (exactement 19,5° pour le mois de juil-let) et par conséquent le climat de cette zone serait plutôt du type AW, suivant la classification de Köppen.

Etant donné l'altitude du marais, la température moyen-ne est évidemment plus élevée et les pluies légèrement moins abontantes que sur le plateau de Gisakura, situé à quelques 400 mètres plus haut.

2.2.3.4. Insolation et Evapor tion

2.2.3.5. Humidité relative

2.2.3.6. Chutes de grôles 2.2.3.7. Régime des vents

Cfr Itude Générale page 34 à 37.

2.2.4. Végétation.

2.2.4.1. Description générale.

Le plateau de Gisakura est entièrement couvert de forêt et constitue encore un bel échantillon de la forêt o.mbrophile de montagne, telle qu'elle est décrite dans l'Etude Genérale page 38.

Le marais de la Mwaga est situé dans la zone de forêt mésophile, qui s'étendait autrefois le long du lac Kivu, et qui a actuellement disparu.

Les parties du marais qui n'ent pas encore été cultivées ni partiellement drainées, sont couvertes de Cyperus pa-pyrus, formation habituelle des marais de basse et moyenne latitudo.

2.2.5. Géologie.

Cfr Annexe nº 3: "Note explicative de la carte des sols des zones à the de Cyangugu" par HERBILLON et NTORANYE et Etude Genérale page 39.

2.2.6. Pédologie.

Idem Géologie.

• • • • • / • • • • •

2.2.7. Synthèse des facteurs globaux du milieu physique.

Voir Etude Générale pages 44 à 67.

En resumé, le côte ouest de crâte Congo-Nil, appelée la Dorsale, est plus favorable pour la culture du théier, étant donné les conditions de pluies et de température.

"La zone théicole de Cyangugu comprend tous les terroirs possibles de la Préfecture du même nom, situés le long du flanc occidental de la Dorsale soit: l'entièreté des terrains sur basaltes entre 1500 et 2100 mètres, tous les mar is de la région (Awaga, Cyongoloka etc...) ainsi que les contreforts de la Dorsale jusqu'à 2200m. dans les Communes de Nyamasheke, Busozo et Ewezi(actuellement appelées Kagano et Karengere).

"Deux climats distincts caractérisent cette zone: "Awz entre 1500 et 1700 m d'altitude et CW ou Cf au delà de 1800 m."

"Les précipitations reques sont respectivement de 1350 à 1500 m/m et de 1850 à 2000 m/m avec 2 et 1 mois de saison sèche."

Les sols développés sur schistes conviennent parfaitement à condition de ne pas présenter de trop fortes pentes, ce qui est le cas pour ceux du plateau de Gisakura. L'horizon humifère est bien structuré bien que la richesse minérale n'y soit pas très élevée.

"Un horizon sombre de profondeur se rencontre partout dans les sols de Gis kura."

"Le thé vient très bien en marais drainé quand la tombe est bien décomposée et lorsque l'argile imperméable est à plus d'un mètre de profondeur, ce qui est le cas des marais de la Gatandara, de la Cyongoloka et de la Mwaga."

Les plantations existantes dans la vallée de la Cyongoloka et les résultats des essais confirment entièrement les conclusions résultant des études théoriques.

2.3. Conditions d'Economic Rurale.

Voir les caractéristiques socio-économiques développées dans l'Etude Genérale : page 67 à 73 . (2.3.1) quant aux données générales sur l'Agriculture, l'Elevage, la Commercialisation, la structure des exportations, le système foncier et l'infrastructure (2.3.6) se référer à l'annexe n° 2 du Projet Gatandara-Shagasha.

2.3.7. Organisation, Incadrement.

et KIRAMBO.

Ainsi qu'il a déjà été signalé dans le paragraphe 2.1.1. relatif à la démographie et aux conditions sociales, l'organisation et les limites de communes citées dans l'Etude globale et le projet Gatandara-Shagasha ont été modifiées par la loi du 15 Avril 1963.

Le marais de la Mwaga et le plateau de Gisakura sont entièrement compris dans les nouvelles communes de KAGANO

2.3.8. Crédit Agricolo Cfr annexe nº 2 du Projet Gatandara-Shagasha.

3. ETABLISSEMENT DU PROJET.

- 3.1. Orientation économique et sociale.
- 3.1.1. Politique générale du Pays dans la région considérée.

Comme il est dit dans le projet "Gatandara-Shagasha," la politique économique générale du Rwanda, en matière de théiculture, est d'arriver rapidement, compte tenu des possibilités de financement, à créer 10.000 Ha de thé. (Cfr Etude Globale de développement du Rwanda et du Burundi).

Dons la Préfecture de Cyongugu, particulièrement, où les conditions écologiques sont très favorables à cette culture, le Gouvernement se propose de mettre sous culture de thé, 1500 Ha, dont le présent projet constitue le deuxième tiers.

Ces réalisations apporteraient non seulement une grande amélioration dans l'économie agricole de la Préfecture, mais permettrait également de résorber la quasi totalité du chômage existant dans cette partie du Pays.

Afin d'assurer la pleine réussite de cette politique théicole, le Gouvernement devrait sans tarder prendre les dispositions suivantes:

- 1º Améliorer le réseau routier de la région théicole, principalement la route de Dendezi à Cyangugu, afin que co réseau puisse supporter l'augmentation de trafic résultant des premiers projets;
- 2º Entériner le principe de l'épargne-travail, qui constitue la contribution des bénéficiaires à l'entreprise.
- 3º Bloquer les terres forestières de Gisakura ainsi que celles du marais de la Mwaga, afin que les travaux ne souffrent aucun retard, une fois obtenu l'accord de financement de la C. 2. 3.
- 4º Prendre accord avec les colons théiculteurs afin de disposer en temps opportun des stumps nécessaires à la plantation des 50 Ha du premièr bloé fin de la première année des travaux.
- 3.1.2. Définition des unités types d'exploitation.
- 3.1.2.1. Généralités.

En vue d'obtenir une rentabilité maximum de la culture du thé et afin de pouvoir utiliser des méthodes rationnelles de culture, les terrains retenus pour le présent projet, soit 150 Ha de marais, et 350 Ha de forêt, seront mis en valeur par une Régie. Celle-ci procèdera à l'établissement des plantations avec des travailleurs engagés sous le régime de l'épargne-travail.

Cetto façon de procéder convient parfaitement aux désiré de la population et est approuvée par les Autorités locales.

Lorsque les promiers blocs entreront en rapport au bout de la cinquième année, la régie se transformera en une Coopérative de theiculteurs.

La construction d'une usine à thé devra être étudiée dans un avenir rapproché. Blle sera érigée à mi-che-min entre le marais de la Mwaga, et le pluteau de Gistaura et pourra profiter de l'énergie électrique du baria e de la Ruzizi, situé à environ 25 Km à vol d'oiseau.

Ceci suppose évidemment, l'établissement d'une ligne à haute tension qui pourrait également desservir l'usine existante de Kibazi, la future usine de Nya-rushishi (Cfr. projet GATANDARA-SHASGASHA) et four-nir du courant industrielle à la Coopérative café de Mwiko ainsi qu'aux nombreux colons établis à proximité.

3.1.2.2. Superficie.

Suivant"la notice explicative de la carte des sols" les superficies théicoles sont respectivement de 162 Ha dans le mar is de la Hwaga et 342 Ha sur le plateau forostier.

Cette dernière superficie pourra être portée à 360Ha soit 350 Ha de plantations et 10 Ha nécessaires aux pepinières.

Pour la facilité des travaux et la bonne organisation des chantiers, les plantations seront établies par blocs de 50 à 100 Ha : soit un bloc de 100 Ha et un de 50 Ha en marais et 3 blocs de 50 et 2 blocs de 100 Ha en forêt.

3.1.2.3. Programme de Plantation

- 1è année: Bloc 1 : plantation de 50 Ha en forêt, avec des stumps (achetés)
- 2è année: Bloc 2 : plantation de 100 Ha en marais, avec des seedlings en mottes
 - Bloc 3 : plantation de 50 Ha en forêt, avec des stumps (pipinières)
- 3è année: Bloc 4 : plantation de 50 Ha en marais avec des seedlings en mottes.
 - Bloc 5 : plantation de 50 Ha en forêt avec des stumps (pepinières)
- 4è année: Bloc 6 : plantation de 100 Ha en forêt avec des stumps (pépinière)
- 5è année: Bloc 7 : plantation de 100 Ha en forêt avec des stumps (pépinière)
- Remarques: (1) Les stumps nécessaires à la plantation du bloc 1 seront achetés aux colons théiculteurs installés à proximité.
 - (2) Le nombre de plants nécessaires pour la plan-tation d'1 Ha en marais est de 8.858 plants scit 9.000 réserves comprises; pour un Ha en Colline, il faut 12.284 plants soit avec la réserve 12.500 plants.

3.1.2.4. Programme de Pépinières.

- 1è année: création d'une péginière de 625.000 plants pour lo Bloc 3
- 2è année: (création d'ane pépinière de 900.000 plants pour (Crétion d'une pépinière de 625.000 plants pour (le Bloc 5 (Entrotion de la pepinière du Bloc 3.

15
3è année : (Création d'une pépinière de 450.000 plants pour
(le Bloc 4. (Oréation d'une pépinière de 1.250.000 plants (pour le Bloc 6.
(Entration de la pépinière du Bloc 5.
4è année: (Oréation d'une pépinière de 1.250.000 plants (pour le Bloc 7 (Entrotien de la pépinière du Bloc 6
5è année: Entretien de la pépinière du Bloc 7.
Remarques:(1) - Le poids de graines nécessaires à la planta- tion d'1 Ha en marais est de 20 Kg, et de 25 Kg pour 1 Ha en colline.
(2) - La superficie de pépinière nécessaire à la plantation de 50 Ha en marais est de 4 Ha et de 5 Ha pour la même superficie de plantation en colline.
3.1.2.5. Normes de main d'oeuvre pour l'installation d'1 Ha de THE en marais (exprimées en journées de travail).
Pépinière: A. création pépinière et entretien 1é annéé: 200
Plantation: B. Stablissement routes et sentiers: 100
C. Etablissement drainage Drain principal: 150) Drains secondaires: 100) : 300 premier entretion: 50)
D. Préparation du terrain. délimit tion des blocs: 5) défrichement et 1è labour :250): 380 2è labour et nivellement: 125)
E. Préparation Plantation piquetage : 40) nettoyage lignes:90) : 210 transport plants:60) ombrage :20)
F. Hise en place : 75
G. Entrotien lère année : 50
Total plantation: 1115
Total général 1315
Entretiens
(1) Pépinière 2ème année : (pour mémoire) : 50
(2) Plantation 2è et 3è années :350
4è et 5è années :250
(3) Intretien drainage : 100
3.1.2.6. Normes de main d'oeuvre pour l'installation d'1 Ha de THE on collines (exprimées en journées de travail).
Pépinière A. Création pépinière et entretien lère année: 230
Plantation B. Etablissement routes en sentiers : 100
C. Aménagement réseau A.E. et brise-vents thalweg: 25) arains aveugles 75) : 110 brise-vent 10)
/

D. Préparation du terr in (forêt)	Table 1
déssouchage + débardage :	270
délimitation des blocs : 5 défrichement couverture herbacée: 125	480
1è labour proiona : 200	
2è labour: 100	
E. Préparation de plantation	
piquetage :40) nettoyage des lignes: 90)	180
transport des plants: 30/	100
ombrage : 20)	
F. Mise on place	75
G. Introtion 1ère année Total plantation	25
Total plantation	: 1240
	A STATE OF THE PARTY OF THE PAR
Total gá	néral: 1470
Entretien.	
(1) Introtion plantation: 2è et 3è années 4è et 5è années	315 250
(2) Intretien pépinière : 2è année	: 60
3è année	: 50
3.1.2.7. Calendrier agricole : Mise en valeur.	
1ère année.	
Bloc 1: Proparation du terrain et de la pla	ntation:
11/0 U/i/Ho	
ise en place (stumps achetés): (50 Entretien lère année	:25 H/j/Ha
Bloc 3 : Cráction pá inière (5 Ha)	:230 H/j/Ha
Remarque: les gros travaux de drainage pour le	bloc nº 2 son
entrepris dur int in Tere année.	
2èmo annéo	015 11/3/40
Bloc 1 : Entretien 50 Ha de thé en colline	: 310 m/J/na
Bloc 2 : Création pépinière (8Ha) Drainage secondaire	: 200 H/j/Ha : 300 H/j/Ha
reparation du terrain et de la pla	entation(100Ha)
	: 690 H/j/Ha : 75 H/j/Ha
Mise en place Premier entretien	: 50 H/j/Ha
Bloc 3 : Introtion pépinière (5 Ha)	: 60 H/j/Ha
Préparation du terrain et de la pl	intation(50 Ha)
mise en place (stumps pepinière)	: 75 H/j/Ha
Premier entretien	: 25 H/j/Ha
Bloc 5 : Création pépinière (5 Ha)	: 230 H/j/Ha
3èmo unnec.	
Bloc 1 : Entrotien 50 Ha de thé en colline	: 315 H/j/Ha
Bloc 2 : Intratien 100 Ha de thé en marais Intratien drainage	, ,
Bloc 3 : Entretion 50 Ha do thé on colline	
DIOG 2 " WHOLE GIGHT NO THE GO MILE OUT COLLETIES	- 5 . 7 7 0 / 7

Bloc 4: (Création pépinière (4 Ha) (Drainage secondaire (Préparation du terrain et plantation(50) (Mise en place (Premier entretien Bloc 5: Entretien pépinière (5Ha) Préparation terrain et plantation(50Ha) Mise en place Premier entretien	50 " " "
4ème année.	050 11 11 11
Bloc 6 : (Entretien pépinière (10 ha) (Préparation terrain et plantation (100 Ha) (Mise en place (Premier entretien	315 450 " " " 315 450 " " " 315 " " " 60 " " " 75 " " " 25 " " "
Bloc 7 : Création pépinière 10 Ha	230 " " "
5ème année.	000 41/1/11
Bloc 1: Entretien et récolte 50 Ha Bloc 2: Entretien plantation, drainage et récolte 100 Ha Bloc 3: Entretien et récolte 50 Ha Bloc 4: Entretien plantation, drainage et récolte 50 Ha Bloc 5: Entretien 50 Ha Bloc 6: Entretien 100 Ha Bloc 6: Entretien pépinière (10 Ha) (Préparation terrain et plantation(1001) (Mise en place (Premier entretien	250 H/j/Ha 350 " " " 250 " " " 450 " " " 315 " " " 60 " " " Ha) 1140 " " " 25 " " "
6ème année.	252 77/:/77-
Bloc 1: Entretien et récolte 50 Ha Bloc 2: Entretien plantation drainage et ré- colte 100 Ha Bloc 3: Entretien et récolte 50 Ha Bloc 4: Entretien plantation drainage et récolte 50 Ha Bloc 5: Entretien et récolte 50 Ha Bloc 6: Entretien 100 Ha Bloc 7: Entretien 100 Ha	: 250 H/j/Ha : 350 " " " : 250 " " " : 250 " " " : 315 " " "
7ème année.	: 250 " " "
Bloc 1: Entretien et récolte 50 Ha Bloc 2: Entretien plantation, drainage et ré- colte 100 Ha Bloc 3: Entretien et récolte 50 Ha Bloc 4: Entretien plantation, drainage et ré- colte 50 Ha Bloc 5: Entretien et récolte 50 Ha Bloc 6: Entretien et recolte 100 Ha Bloc 7: Entretien 100 Ha	

8ème année.

Bloc	1	0	Entretien et récolte 50 Ha		,	9	250	H/	j/	Ha.	
Bloc	2	0	Entretien plantation, drainage e	e t	re-	0	350	11	11	11	
	,		colte 100 Ha			0	350 250	11	11	11	
Bloc	3	0	Entretien et récolte 50 Ha	\ +	nó-	٥	-,-				
Bloc	4	0	Entretien plantation, drainage colte 50 Ha	5 0	16-	9	350				
77.00	C	0	Entretien et récolte 50 Ha			0	250	11	11	11	
PTOG	2		The treation of mosolto 100 He			0	250	11	11	11	
RTOG	0	0	Entretien et récolte 100 Ha				250	11	11	11	
Bloc	7		Entretien et récolte 100 Ha			•	200				

Remarque: Grâce à l'achat de 625.000 plants de théiers stumpés pour les 50 premiers hectares, le programme de plantation sera réalisé en 5 ans.

3.1.2.8. Calendrier agricole : Production.

L'experience a montré que les productions sont plus élevées en marais qu'en colline. Au Kivu, la production moyenne obtenue en marais situés à 1600 m d'altiture, est de 1500 Kg/Ha

lour le production en colline, nous nous référerons à la moyenne obtenue à Bigutu (2025m) sur 4 années soit 850 Kg/Ha sans engrais. Avec application d'engrais cette production peut être estimée à 1100 Kg l'Ha(augmentation de 30%).

La répartition des productions dans le temps figure dans le tableau ci-dessous.
La plantation ayant eu lieu en novembre de la première année, les théiers entreront en rapport en novembre de la 3ème année soit 2 ans après la plantation.

Année	En m	arais !	En colli	ne
4ème année	300 K	g	250	Kg
5ème année	550 K	g !	450	Kg
6ème année	750 K	Ig :	600	Kg
7ème année	1000 k	(g	800	Kg
bème année	1250 E	(g	950	Kg
9ème année	1500 I	Kg :	1100	Kg
10ème année et suiv!	1500 E	Kg !	1100	Kg

..../....

TABLEAU DLS PRODUCTIONS PAR ANNEE.

! Année	Calcul de la Production	! Total ! (Kg)	! % de la !! ! production! totale!
4è	Bloc 1. 50 Ha x 250 Kg	12.500	2 %
5è	Bloc 1. 50 Ha x 450 Kg " 2. 100 Ha x .300 " " 3. 50 Ha x 250 "	22.500) 30.000) 65.000 12.500)	10,7 %
6è	Bloc 1. 50 Ha x 600 Kg " 2. 100 Ha x 550 Lg " 3. 50 Ha x 450 " " 4. 50 Ha x 300 " " 5. 50 Ha x 250 "	30.000) 55.000) 22.500)135.000, 15.000)	22,1 %
? 7è	Bloc 1. 50 Ha x 800 Kg " 2. 100 Ha x 750 " " 3. 50 Ha x 600 " " 4. 50 Ha x 550 " " 5. 50 Ha x 450 " " 6. 100 Ha x 250 "	40.000) 75.000) 30.000)220.000 27.500) 22.500)	36,9 %
8è!	Bloc 1. 50 Ha x 950 Kg " 2. 100 Ha x 1000 kg " 3. 50 Ha x 800 Kg " 4. 50 Ha x 750 " " 5. 50 Ha x 600 " " 6. 100 Ha x 450 " " 7. 100 Ha x 250 "	47.500) 100.000) 40.000)325.000 37.500) 30.000) 45.000)	53,3 %
9è	" 3. 50 Ha x 950 " " 4. 50 Ha x 1000 " " 5. 50 Ha x 860 " " 6. 100 Ha x 600 "	55.000) 125.000) 47.500) 50.000)422.500 40.000) 60.000)	69,3 %
10è	" 3. 50 Ha x 1100 kg	55.000) 150.000) 55.000)510.000 62.500) 47.500) 80.000)	83,6 %
11è		55.000) 150.000) 55.000) 75.000)565.000 55.000) 95.000)	92,5 %
12è	" 2. 100 Ha x 1500 Kg " 3. 50 Ha x 1100 Kg " 4. 50 Ha x 1500 Kg	55.000) 150.000) 55.000) 75.000) 55.000) 110.000) 95.000)	97,5 %

! Année ! ! !	Calcul de la Production		! % de la ! ! production ! totale !
	2. 100 Ha x 1500 " 3. 50 Ha x 1100 " 4. 50 Ha x 1500 " 5. 50 Ha x 1100 " 6. 100 Ha x 1100 "	55.000) !150.000) ! 55.000) ! 75.000)610.000 ! 55.000) !110.000)	100 %

En pleine production, nous avons donc chaque année:

150 Ha x 1500 Kg (marais): 225.000 Kg. 350 Ha x 1100 Kg (colline): 365.600 Kg.

Total:610.000 Kg.

3.1.2.9. Aoyens d'énergie.

La mécanisation des travaux de mise en valeur du terrain n'est pas envisagée dans le marais, du fait de la presence des fossés de drainage.

Par contre, la main d'oeuvre pourrait être partiellement remplacée pour certains travaux de préparation du terrain sur le plateau de Gisakura, notamment pour le deuxième labour et pour l'entretien des interlignes, durant les 2 premières années.

Il serait intéressant d'expérimenter du matériel léger mais robuste tel que des motoculteurs, pour ces opérations culturales, mais faute d'une base de calcul sérieuse, nous avons préféré conserver le montant du devis nécessaire au travail manuel.

Ainsi que nous l'avons déjà signalé au § 3.1.2.1. traitant des généralités, le Bureau d'études qui prendra en charge l'étude de l'usine à THE, devra prévoir l'utilisation de l'énergie électrique au départ de la centrale de la Ruzizi.

Les ressources en bois de la région sont relativement importantes tant en reboisement (environ 326 Ha d'Eucalyptus situés à proximité du marais de la Mwaga) qu'en produit d'abattage de la forêt, lors du défrichement de celle-ci. Ultérieurement, l'aménagement et l'exploitation rationnelle de la forêt environnante pourront largement compléter les besoins de l'usine (séchoir à bois).

3.1.3. Investissements nécessaires. Cfr tableau nº 10

Les investissements seront répartis sur une période de 6 ans pour le FEDOM et le RWANDA.

L'entrée en production du premier bloc de 50 Ha sera accéléréé, du fait de l'achat de stumps aux planteurs européens de la région.

Comme indiqué dans les tableaux n° 1 à n° 5 (pages 35 à 43), tous les blocs seront plantés dès la fin de la 5ème année.

Année!	Calcul de la Production	! Total ! (Kg)	! % de la ! ! production ! totale !
13è !Bloc Bloc Bloc " " " " " " " " "	2. 100 Ha x 1500 " 3. 50 Ha x 1100 " 4. 50 Ha x 1100 "	1.55.000) 1.150.000) 1.55.000) 1.75.000)610.000 1.55.000) 1.110.000) 1.110.000)	100 %

En pleine production, nous avons donc chaque année:

150 Ha x 1500 Kg (marais): 225.000 Kg. 350 Ha x 1100 Kg (colline): 385.000 Kg.

Total:610.000 Kg.

3.1.2.9. Noyens d'énergie.

La mécanisation des travaux de mise en valeur du terrain n'est pas envisagée dans le marais, du fait de la présence des fossés de drainage.

Par contre, la main d'oeuvre pourrait être partiellement remplacée pour certains travaux de préparation du terrain sur le plateau de Gisakura, notamment pour le deuxième labour et pour l'entretien des interlignes, durant les 2 premières années.

Il serait intéressant d'expérimenter du matériel léger mais robuste tel que des motoculteurs, pour ces opérations culturales, mais faute d'une base de calcul sérieuse, nous avons préféré conserver le montant du devis nécessaire au travail manuel.

Ainsi que nous l'avons déjà signalé au § 3.1.2.1. traitant des généralités, le Bureau d'études qui prendra en charge l'étude de l'usine à THE, devra prévoir l'utilisation de l'énergie électrique au départ de la centrale de la Ruzizi.

Les ressources en bois de la région sont relativement importantes tant en reboisement (environ 326 Ha d'Eucalyptus situés à proximité du marais de la Mwaga) qu'en produit d'abattage de la forêt, lors du défrichement de celle-ci. Ultérieurement, l'aménagement et l'exploitation rationnelle de la forêt environnante pourront largement compléter les besoins de l'usine(séchoir à bois).

3.1.3. Investissements nécessaires. Cfr tableau nº 10

Les investissements seront répartis sur une période de b ans pour le FEDOM et le RWANDA.

L'entrée en production du premier bloc de 50 Ha sera accéléréé, du fait de l'achat de stumps aux planteurs européens de la région.

Comme indiqué dans les tableaux n° 1 à n° 5 (pages 35 à 43), tous les blocs seront plantés dès la fin de la 5ème année.

..../....

3.2. TRAVAUX D'AMENAGEMENT.

3.2.1. Planification Générale.

Etant donné que le projet comporte la mise en valeur d'une terrain de 150 Ha en marais et de 350 Ha en colline, il est nécessaire d'avoir dès le début 2 chantiers distincts, de façon à pouvoir comptabiliser séparément les frais engagés dans les deux cas.

Le projet sera réalisé en 5 ans, étant donné la plantation du premier bloc de 50 Ha en colline, aux moyens de stumps achetés aux colons européens de la région.

Les travaux débuteront simultanément dans les 2 chantiers, d'une part par la mise sous théiers de 50 Ha à Gisakura, d'autre part par le drainage du marais à la Mwaga.

Vu la nature du terrain de ce marais (épaisseur de la couche organique d'environ 1,20 m) et en prévision du tassement im ortant résultant des travaux d'aménagement, il nous paraît plus indiqué de ne réaliser la mise en place qu'à la fin de la deuxième année.

Pendant la première année, le terrain de marais mis en valeur pourra être mis sous cultures vivrière, ce qui diminuera sensiblement l'importance et le coût des travaux de préparation et la plantation.

Toutefois, dans cette éventualité, il faudra interdire la pratique de la culture en billons prononcés, qui rend fort difficile le nivellement ultérieur du terrain.

Les blocs en colline seront dans toute la mesure du possible établis d'un seul tenant, afin de limiter les routes et les chemins d'accès.

De nombreux travaux tels que le drainage du marais, la la construction et l'entretien des routes et pistes, la production d'une partie des stumps, la préparation du terrain en colline, les transports, pourront être réalisés à l'entreprise et confiés aux planteurs de thé de la région.

Lors des premiers défrichements en forêt, il y a lieu de prévoir des logements provisoires pour une partie de la main d'ocuvre (Cfr analyse Financière, 3.4.1.Investissements, tableau 1.).

L'installation de 250 familles complémentaires suivant la téchnique habituellement utilisée dans les paysannats fait l'objet d'un dévis séparé figurant en annexe (Cfr annexe n° 4).

Cos installations seront réalisées durant les 3è et 4è années dans les terrains agricoles disponibles situés en bordure du plateau de Gisakura.

L'emplacement le plus favorable pour l'usine à thé semble se situer sur la colline Kisunzu, à mi-hauteur entre le plateau forestier et le marais (voir la carte n° 3)

La planification de l'usine et le choix définitif de son emplacement devront être confiés à un bureau d'E-tudes.

La main d'oeuvre qualifiée nécessaire à la construction des bâtiments et au montage des machines pourra être trouvée dans la région.

3.2.2. Infrastructure hydra lique du périmètre.

A part l'aménagement du canal principal de drainage de la Mwaga, qui comportera 2 branches principales, aucune infrastructure hydraulique spéciale ne sera nécessaire.

- 3.2.3. Aménagement du bassin versant.
- 3.2.3.1. Mesures unti-érosives:

Plantation du thé survant les courbes de niveau et couverture du sol par Crotalaria et Téphrosia. Afin d'éviter l'entrainement des éléments fertilisants le long des pentes, un réseau anti-érosif comprenant des fossés aveugles est établi entre les lignes de thé. (Fossés piquetés en courbe de niveau, discontinus de 6 m de long, 40 cm de large et 40 cm de profondeur.)

Ce dispositif ne sera placé que là où la pente du terrain atteindra ou dépassera 5 %.

Les fossés unti-érosifs pourront être remplis progressivement par le produit de la taille des théiers, de l'élagage des haies et arbres d'ombrage ainsi que par toute autre matière organique.

- 3.2.4. Voies de communication.
- 3.2.4.1. Axe routier principal.

Le mariis de la Mwaga est desservi par la grande route Cyangugu-Kibuye-Gisenyi, qui le longe sur environ 7 km. Comme il a déjà été formulé dans le projet Gatandara-Shagasha, il est particulièrement indiqué d'étudier l'asphaltage d'une fraction de cet axe notamment Cyangugu-Dendezi, compte tenu du développement que le Gouvernement du Rwanda à l'intention de donner à la culture du thé. (Cfr "Etude Globale" Bibliogr. N°2).

3.2.4.2. Programme de construction de routes secondaires.

Pour la bonne exécution des travaux en général, pour l'accès au marais, l'accès à l'usine et au plateau de la Gisakura, il sera nécessaire de construire 45 km de routes secondaires de 5 à 8 m de large suivant leur utilisation.

Tronçon A : pourtour du marais de la Mwaga : + 10 Km de route à 5 m de large.

Tronçon B : Mwaga-Kisunzu(emplacement usine)-Gisakura:
+ 12 Km de route à double sens, donc à une
Targeur de 8 m.

Tronçon C: de Gisakura jusqu'à l'axe routier Cyangugu-Butare (ex-Astrida): + 8 Km de route à 8 m de large.

Tronçon D : route d'accès aux différents blocs du plateau de Gisakura : ± 15 Km.

Ces routes seront établies durant les 3 premières années suivant le timing figurant au § 3.4.1.4.

3.2.4.3. Entretien du réseau routier.

La longueur total du réseau sera de 75 Km, y compris l'axe Dendezi-Cyangugu, qui est de 30 Km.

L'entretien sera à charge du Pays pendant les 6 premières années, avec toutefois une participation croissante de la Coopérative à partir de la 5ème année. (entrée en rapport des premières plantations).

Voir le coût annuel de cet entretien au § 3.4.1.5.

- 3.2.5. Aménagements terminaux.
- 3.2.5.1. Etude du drainage du marais. L'Etude du drainage du marais de la Mwaga (162 Ha)sera confiée à un bureau d'Etudes, qui devra déléguer sur place un spécialiste du Génie-Rural.
- Une fois le marais drainé, les blocs-thé seront sépa-rés par des drains secondaires distants de 13m50, tels qu'ils ont été réalisés à la Mulindi. 3.2.5.2. Disposition des blocs de thé. En colline, les blocs seront disposés en bandes d'é-tendue variable le long des courbes de niveau. Cha-
- que bloc aura accès à une route carossable. 3.2.5.3. matériel végétal nécessaire, pépinière et écartement

Il est possible de se procurer des stumps de théiers auprès des planteurs européens de Cyangugu. Le programme prévoit l'achat de 625.000 stumps nécessaires à la plantation des 50 premiers Ha à Gisakura.

Les dimensions des stumps seront conformes aux normes habituelles (20 m/m d'épaisseur minimum au collet).

La quantité de graines nécessaires pour la plantation des 450 Ha restant est de 10.500 Kg (150 Ha x 20 Kg

des 450 Hd 105 Kg)
+ 300 Hd x 25 Kg)
+ 300 Hd x 25 Kg)
année:50 x 25 Kg: (2000Kg
soit: la première année:100 x 20 Kg: (1250Kg
la deuxième année:100 x 25 Kg: (1250Kg 3250Kg

au total la troisième année: (50 x 26Kg: 1000Kg (100 x 25 Kg :2500Kg 3500Kg

Ces graines pourrent être fournies par les colons eu-ropéens de Cyangugu et de la Mulindi, ainsi que par les jardins semenciers établis à Mata, Rubona et à la

Au besoin, une partie des semences pourrait être obte-nue à partir des jardins semenciers des sociétés pri-

Couverture du sol: après le défrichement des terrains et plantation du thé, il faudra couvrir le sol; cette couverture sera réalisée au moyen de Crotalaria et Téphrosia.

Quantité de graines de Crotalia nécessaires:500Ha x 20 Kg = 10.000 Kg.

Ces graines seront trouvées sur place et dans les stations de l'ISAR.

Ombrage: celui-ci est indispensable en colline pour protéger le théier des vents et sera établi en Grévi-

Quantité de graines nécessuires: 25 Kg (50 grammes à

Pépinières; Voir programme des pépinières au § 3.1.2.4.

La plantation en colline se fera en stumps agés de 22 à 30 mois.

Ces stumps seront plantés suivant des courbes de niveau à l'écartement de 1,35 m x 0,60m, soit une densi-té de plantation de 12.284 plants/Ha. En tablant sur té de plantation de 12.284 prévoir 12.500 plants à une réserve de + 2%, il faut prévoir 12.500 plants à l'Ha. (25 Kg de graines/Ha). La plantation en marais se fera au moyen de plantules avec mottes âgées de 10 à 14 mois.

Les écartements seront de 1,35 m x 75 cm, soit une densité de plantation de 0.858 plants/Ha en tenant compte de la superficie occupée par les drains secondaires, soit avec une réserve d'un peu moins de 2 p, 9000 plants à l'Ha. (20 Kg de graines à l'Ha).

3.2.5.4. Méthodes culturales.

Les rendements élevés dont il a été question au § 3.1.2.8, ne pourront être obtenus, que grâce à l'application d'engrais minéraux complets.

Voici les normes adoptées pour le martis et la ...in. colline :

Année.	!Colline	! Marais
De la misc en place		_
2ème année	200 Kg	250 Kg
3ème unnée	300 kg	350 Kg
4ème année	400 Kg	450 Kg
5ème unnée	500 Kg	! 600 Kg

Les opérations de taille et de cueillette se feront suivent les méthodes mises au point dans les Stations de l'ISAR.

- 3.2.6. ot 3.2.7. Aménagement et équipement des fermes: sans objet.
 - 3.2.8. Equipement communautaire : l'aménagement de 5 points d'eau pour les familles réinstallées est à prévoir. Cfr annexe n° 5, devis d'installation de 250 familles.
 - 3.2.9. Infrastructure industrielle.

L'Etude de l'Usine à thé et sa construction seront confiées à une Société spécialisée. Le Bureau d'études de la Société établira les plans et le type d'usine en fonction de l'évolution du marché du thé ainsi que des contigences locales.

L'usine pourra fonctionner à plein rendement au bout de la treizième année, les productions escomptées à ce moment étant les suivantes : 150 Ha x 1500Kg/Ha + 350 Ha x 1100 Kg = 610 tonnes.

L'Itude de l'Usine devrait être faite en première année, la construction en 2ème et 3ème années. L'achèvement de l'usine devra être prévu au plus tard pour le 3ème trimestre de la 3ème année.

Le coût total de l'usine est évalué à 23.000.000 Fr RB. se répartissant comme suit :

- Construction bâtiments, habitations annexes et coût des machines: 22.000.000 Fr.

3.3.1. Installation de la population et mode de réalisation.

Ainsi qu'il a été dit au § 3.2.1., l'installation de 250 familles sur les terres disponibles, en bordure du plateau de Gisakura sera nécessaire, étant donné qu'il n'y a que 751 familles actuellement installées à proximité du marais de la Mwaga et de la forêt de Gisakura.

Cette population sera groupée le long d'une ou plusieurs pistes tracées suivant une courbe de niveau, de façon à leur permettre d'établir des cultures vivrières en bandes alternées et suivant un dispositif anti-érosif adéquat (Cfr annexe n° 4).

La mise en valeur des blocs de 50 à 100 Ha, chaque année sera réalisée par le truchement d'une régie précoopérative groupant les planteurs-travailleurs participant à la réalisation des plantations.

Cette précopérative, embryon de la future Coopérative-THE dépendra d'un comité de gestion et techniquement du Linistère de l'Agriculture.

Une action de propagande est menée depuis plusieurs mois déjà, en vue d'informer la population des intrations du Gouvernement concernant la culture du thé.

Fonctionnement de la Coopérative. Un procède à l'engagement de travailleurs sous-contrat. Au lieu de toucher la totalité de lour salaire, celui-ci sera amputé du 1/5 du salaire légal : cette somme représente la contribution-travail aux investissements consentis.

L'épargne-travail équivaut approximativement à 50 journées par an et par ouvrier.

A partir de la 5ème année, la Coopérative-thé de production remplacera la précoopérative. L'Usinage et la commercialisation seront confiés à un organisme distinct, qui sera en outre chargé, sur la production ellemême, de la récupération de la totalité des investissements au profit d'un fonds d'investissements et des amortissements tant de la plantation que de l'usine elle même.

- 3.3.2. <u>Utilisation de la terre</u>: Cfr § 3.2.5.1. et 3.2.5.2.
- 3.3.2.1. Mesure de protéction du sol : Ofr § 3.2.3.1.
- 3.3.2.2. Mesures phytosanitaires.

Achat de 420 Kg d'ALDRIN pour prévenir les attaques d'insectes en pépinière (not mament les vers gris), à raison de 16 Kg/H_ de pépinière.

- 3.3.2.3. Froduction de semences. Cfr § 3.2.5.3.
- 3.3.2.4. Programme d'Essais et de Recherches.

Les recherches théicoles, notamment les études de sélection et d'amélioration culturales, ent été effectuées par l'INEAC à la station de LULUNGU(KIVU), jusqu'au début 1961.

Les résultats sont parfaitement applicables au RWANDA.

Depuis Août 1961, la Mission-thé, subsidiée par le FEDOM, a mis en place . un réseau de parcelles de comportement et parcelles d'essais. Voir les cartes n° 1 et 2 et Cfr "l'Etude générale" page 63 (Bibliogr. N° 2).

- 3.3.3. Coordination des travaux.
- 3.3.3.1. Création d'une Régie : Cfr § 3.3.1.
- 3.3.3.2. Législation Statuts Règlement.

Le bloc sera concédé à la Régie par un texte légal qui définira ses attributions et ses obligations.

Los statuts de la Coopérative remplaçant la Régie, seront établis en temps opportun.

Il sera nécessaire d'établir des conventions individuelles entre les benéficiaires et la Régie, ensuite entre les premiers et la Coopérative.

- 3.3.4. Organisation.
- 3.3.4.1. Des collectivités. Cfr § 3.2.1. et § 3.3.1.
- 3.3.4.2. Des paysannats. Voir innexe nº 2.
- 3.3.4.3. Des coopératives: Dès le début de la 5ème année de la création des premières plantations, la Régie sera remplacée par une Coopérative de production répondant aux nécessités et à la législation du moment.
- 3.3.4.4. Modalités d'entretien des aménagements réalisés:

 Dès la création de la Coopérative, l'entretien de la parcelle de 50 ares incombera au bénéficiaire, qui signera une convention avec cet Organisme.

 L'entretien sera contrôlé par l'encadrement technique.
- 3.3.5. Assistance technique et Sociale.
- 3.3.5.1. Encadrement technique.
 - A Plantations-

Certains travaux de plantation pourront vraisemblablement être confiés à l'entreprise privée (planteurs locaux) - Toutefois, pour la facilité des calculs du devis, un encadrement normal a été prévu.

Encadrement à prévoir.

Année	Agronomes Luropeens	! Agronomes ! Africains	Commis	! Chefs ! d'équipe	! Capitas
1ère 2ème 3ème 4ème 5ème	2 2 2 2 2 2	2 2 2 2 2	2 1 3 1 3 4 4	4 ! 6 ! 7 ! 8	25 1 35 1 35 1 40 1 40

Les chantiers séparés de la Mwaga et de la Gisakura exigent la présence de 2 Agronomes europeens secondés par 2 Agronomes africains, dès le début des travaux.

Les fonctions des chefs d'équipe et commis sont les suivantes :

- 2 Commis dès la première année, un dans chaque chantier, pour le secretariat et la comptabilité.
- 1 commis supplémentaire la deuxième année vu l'importance des traveux (150 Ha de plantations durant la 2ème année)
- 1 quatrième commis dès la 4ème année pour la pesée et l'enregistrement des récoltes.

- 1 chef d'équipe pour les pépinières de la première année.
- 2 chef d'équipe (un dans chaque chantier) pour les travaux de défrichement, de la préparation à la plantation, de draina
- 1 chef d'équipe pour les travaux routiers.
- _ 2 chefs d'équipe supplémentaires, la deuxième année, pour les travaux de préparation des terrains et la plantation.
- 1 chef d'équipe supplémentaire, la 3ème année, pour les entre- tiens.
- 1 huitième chef d'équipe, la 4ème année pour les travaux d'entre-tien et de recolte.

B - Usine -

Un tea-maker et un mécanicien européen seront nécessaires pour la bonne marche de l'usine ainsi que 2 mécaniciens africains.

Pour la pesée et la tenue des registres de récolte, 2 comptables-secrétaires et un commis devront être engages.

L'usinage sera supervisé par un organisme distinct qui sera également chargé de la commercialisation du pro-

3.3.5.2. Encadrement Social.

Un gérant de Coopérative et un conseiller nommé par le Ministère des Affaires Sociales seront mis en place dans le courant de la deuxième année.

Deux commis seront nécessaires pour la tenue des fiches des coopérateurs et de la comptabilité.

- 3.3.6. Credit agricole : sans objet.
- 3.4. Analyse Financière.
- 3.4.1. Investissements.
- 3.4.1.1. Etudes Recherches Essais.

Un subside de 6.100.000 Frs a été accordé à l'INDAC, actuellement ISAR et ISABU, pour procéder à l'inventaire des terroirs convenant à la théiculture, a l'établissement de parcelles expérimentales et de jardins semenciers.

De plus, le Rwanda et le Burundi participent chacun pour un montant de 550.000 francs à l'entretien des essais durant la seconde année et à la formation d'un expérimentateur-thé africain.

3.4.1.2. Montant total des investissements.

Le montant total des investissements s'élève à la somme globale de 93.010.450 Frs R.B. (voir tableau n° 10)

dont : A. à charge du FLDOM (sur 8 ans)

-Construction logements - bureaux- magasins: 1.620.000 -Construction de 45 Km de routes
-Création de 500 Ha de thé(pépinières, préparation du terrain, de la plantation, 1cr entre-975.000

-achat matériel végétal(graines et stumps : 17.647.250

de thé, graines de couverture et d'ombrage): 2.810.000 -achat d'engrais minéraux et produits

-achat materiel et outillage 5.095.500

-moyens de transport(achat véhicules et 565.000 fr is de fonctionnement

-personnel de maîtrise - encadrement 5.473.000 11.690.000 -----

-étude et execution gros travaux drainag -étude usine à thé -construction usine à thé -installation 250 familles à GISAKURA Total	0 0 0	%aga 500.000 1.000.000 22.000.000 750.000 ======= 70.225.750
B. à charge du Rwanda (sur 8 ans)	o	10.227.170
-construction bâtiments -entretien bâtiments -entretien routes -entretien des canaux de drainage -mise en place -participation à l'installation de	000000000000000000000000000000000000000	250.000 143.000 1.866.900 730.000 566.250
, 250 familles	0 0	300.000 ====== 3.856.150
C. à charge des Bénéficiaires (sur 8 ans)		3.070.170
-valorisation de l'épargne-travail	0	
(entretien route, creation et entretien plantation et récolte) -achat d'engrais minéraux -participation à l'installation de 250 familles		13.178.550 5.150.000 600.000
Total	00	18.928.550
3.4.1.3. Coût des logements - bureaux - magasins. lère année:		
-quatre habitations préfabriquées à 250.000 frs pièce -six habitations préfabriquées en tôles à 30.000 francs pièce -deux magasins à 60.000 f pièce -deux bureaux à 70.000 f pièce	0 0	.000.000 180.000 120.000
down building a 70.000 i piece		140.000
	1	.440.000
2ème année:		
-trois habitations préfabriquées en tôle à 30.000 fr pièce 3ème année :	SS se	90.000
-une habitation préfabriquée à 30000 frs pièce	0 0	30.000
3ème année:		
-deux habitation préfabriquées à 30.000 f pièce	G O	60.000
Total des constructions	010	620.000 Frs.
-A charge du Ewanda: la construction durant année de 25 logements en matériaux proviso travaille urs a Gisakura, à raison de 10.0 250.000 Frs.	7 727	0 2202220 7 0 0 1
-L'entretien des bâtiments est évalué à 2% et incombe au lays.	de	leur valeur
-Les logements du personnel de l'usine sont le coût de celle-ci.		
3.4.1.4.1. Coût de l. construction des routes: (voi:	rş	3.2.4.2.)
1èré année:		
-" 1 1 1 1 1 1/3 trongon D: 5 Km x 15.000 fr	rs:	75.000
0.1	0 0 0	1

-29--construction du trongon A: 10 Km x 15.000 Frs: 150.000 " " " " " 1/3 du trongon B: 5 Km x 15.000 Frs: 75.000 " " " " " du trongon C: 8 Km x 30.000 :240.000 3ème année:

-construction 1/3 trongon D: 5 Km x 15000 Fr : 75.000 _____ Total construction routes :975.000 Fr.

3.4.1.4.2. Coût de l'entretien du réseau routier(à charge

lère année:

-entretien de l'axo Cyangugu-Lendezi, soit 30 Km x 300 H/j x 16 frs. : 144.000

2eme année:

-3C Km + 17 Km = 47 Km x 30C H:j x 17 frs : 239.700

3ème année:

-47 Km + 23 Km = 70 Km x 300 H/j x 18 frs : 378.000

4ème année:

-70 Km + 5 Km = 75 Km x 300 H/j x 19 frs : 427.500

5ème année:

-75 Km x 300 x 20 frs(dont 112.500 pour coo érative) : 450.000

6ème année:

-idem (dont 180.000 pour coopérative) : 450.000

7ème année:

- idem (dont 270.000 pour coopérative) : 450.000

8ème année:

- idem (dont 350.000 pour coopérative) : 450.000

Tetal entretien routes :2.989.700 Frs.

dont 1.866.900 frs à charge du Rwanda, 199.800 fr à charge de bénéficiaires (épargne-travail) et 922.500 frs à charge de

3.4.1.5. Coût de l'établissement des pépinières et des planta-tions. (Cfr tableau n° 1 à 9).

3.4.1.6. Coût de l'achat du matériel végétal.

1ere année:

Bloc 1: (stumps de thé: 50 Ha x 12.500 x 2 f 40: 1.500.600 (graines grévillea: 2,5 Kg x 400 frs/Kg: 1.000 (""" crotalaria: 1000Kg x 15 frs/Kg: 25.000 Bloc 3: graines de thé:50Ha x 25 Kg x 100 frs: 125.000

2ème année:

Bloc 2: (graines do thé: 100H2 x 20Kg x 1c frs/kg: (" " " Grévillea: 5 Kg x 40c frs/kg : (" " " Crotalaria: 2000Kg x 25fr/kg : 200.000 2.000 50.000

Bloc 3: (graines Grevillea: 2,5Kg x 400 fr/Kg : Crot.laria: 1000Kg x 25 fr/Kg : 1.000

Bloc 5: graines do thé: 50 Ha x 25 Kg x 100 fr 125.000

```
3ème année:
      Bloc 4: graines de the : 50 Ha x 20 Kg x 100 frs: 100.000 (graines Grévillea:2,5 Kg x 400 frs : 1.000 trot laria: 1000Kg x 25 frs : 25.000
      Bloc 5: (graines Grévillea: 2,5Kg x 400 Frs (graines Grot Laria: 1000Kg x 25 frs :
      Bloc 6: graines de thé: 100 Ha x 25 Kg t 100 frs. : 250.000
   4ème année:
     Bloc 6 : (graines Grévillea : 5 Kg x 400 frs : 2.000 (""""" "Grotalaria: 2000 Kg x 25 frs : 50.000
                                                                                 2.000
     Bloc 7: graines de thé: 100 Ha x 30 Kg x 100 frs: 250.000
  5ème année:
     Bloc 7: (graines Grevillea: 5 Kg x 400 frs (" " " Crotalaria: 2000 Kg x 25 frs
                                                                                 2.000
                                                                             50.000
                                                                       ============
                                 Total coût materiol végétal : 2.810.000Fr.
3.3.1.7. Coût de l'achat de produits phytosanitaires
            et d'engrais minéraux.
     A. ALDRIN : désinfection du sol des pépinières.
            lère année: Bloc 3: 50 Kg x 25 frs
                                                                        : 1.250
            Zème année: (Bloc 2: 80 Kg x 25 fr
                            (Bloc 3: 50 Kg x 25 fr : 2.000
            3ème anné: (Bloc 4: 40 Kg x 25
                                                                              1.000
                            (Bloc 6: 100 Kg x 25 frs
                                                                              2.500
            4ème année: Bloc 7: 100 Kg x 25 frs
                                                                        : _2.500__
                                                       Total ALDRIN: 10.500Frs.
   B. ENGRAIS CC PLETS. (ofr programme pepinières 3.1.2.4.)
     (1) pépinières:
           1ère année: Bloc 3 : 5 Ha x 500Kg x 10 fr : 25.000
           2ème année: (Bloc 2: 8 Ha x 500 Kg x 10 frs : 40.000 (" " 5: 5 Ha x 500 Kg x 10 frs : 25.000 (" " 3: 5 Ha x 500 Lg x 10 frs : 25.000
           3ème année: (Bloc 4: 4 Ha x 500 Kg x 10 frs : 20.000 (" " 6: 10 Ha x 500 Kg x 10 frs : 50.000 (" " 5: 5 Ha x 500 Kg x 16 frs : 25.000
           4ème année: (Bloc 7: 10 Ha x 500Kg x 10 frs: 50.000 (Bloc 6: 10Ha x 500 Kg x 10 frs: 50.000
           5ème année: Bloc 7: 10Ha x 500 Eg x 10 frs: 50.000
                                                                         =========
                         Total engrais pépinière
                                                                       : 360.000Frs.
  (2) plantation
         1ère année: Bloc 1 -
                                                                             néant.
         2ème année: Bloc 1: 50 Ha x 200 Kg x 10 frs: 100.000
        3ème année: (Bloc 1: 50 Ha x 30 Kg x 10 frs: 150.000 (Bloc 2:100 Ha x 250 Kg x 10 frs: 250.000 (Bloc 3: 50 Ha x 200 Kg x 10 frs: 100.000
        4ème année: (Bloc 1: 50 Ha x 400 Kg x 10 frs: 200.600 (" " 2:100 Ha x 350 Kg x 10 frs: 350.000 (" " 3: 50 Ha x 300 Kg x 10 frs: 150.000 (" " 4: 50 Ha x 250 Kg x 10 frs: 125.000 (" " 5: 50 Ha x 200 Kg x 10 frs: 100.000
```

```
5ème année: (Bloc 1: 50 Ha x 500 Kg x 10 frs: 250.000 (à charge des bénéficiaires)

(Bloc 2:100 Ha x 450 Kg x 10 frs: 450.000 ("" 3: 50 Ha x 400 Kg x 10 frs: 200.000 (Bloc 4: 50 Ha x 350 Kg x 10 frs: 175.000 ("" 5: 50 Ha x 300 Kg x 10 frs: 150.000 ("" 6:100 Ha x 200 Kg x 10 frs: 200.000
                                    -31-
                                                                                 150.000
                                                                                 200.000
       6ème année: (Bloc 1: 50 Ha x 500 Kg x 10 frs:
                                                                                 250.000
                            " " 2:100 Ha x 600 Kg x 10 frs: 600
" " 3: 50 Ha x 500 Kg x 10 frs: 250
(à charge des bénéficiaires)
                                                                               600.000
                                                                                 250.000
                                       50 Ha x 450 Kg x 10 frs:
                                                                                 225.000
                            11 11 4:
                            " " 5: 50 Ha x 400 Kg x 10 frs:
" 6: 100 Ha x 300 Kg x 10 frs:
" 7: 100 Ha x 200 Kg x 10 frs:
                                                                                 200.000
                                                                                  300.000
        7ème année: (Bloc 1: 50 Ha x 500 Kg x 10 frs: " " 2:100 Ha x 600 Kg x 10 frs:
                                                                                  250.000
                                                                                  600.000
                                                                                  250.000
                            " " 3: 50 Ka x 500 Kg x 10 frs:
                            " " 4: 50 Ha x 600 Kg x 10 frs: 300
" " 5: 50 Ha x 500 Kg x 10 frs: 250
(à charge des bénéficiaires)
                                                                                  300.000
                                                                                  250.000
                             " " 6:100 Ha x 400 Kg x 10 frs: 400.000
                                                                                  300.000
                             " " 7:100 Ha x 300 Kg x 10 frs:
        8ème année: (Bloc 1: 50 Ha x 500 Kg x 10 frs: (Bloc 2: 100 Ha x 600 Kg x 10 frs:
                                                                                 250.000
                                                                                 600.000
                           (Bloc 3: 50 Ha x 500 Kg x 10 frs: 4: 50 Ha x 600 Kg x 10 frs:
                                                                                  250.000
                                                                                   300.000
                           (" " 5: 50 Ha x 500 Kg x 10 frs:
(" " 6: 100 Ha x 500 Kg x 10 frs:
                                                                                   250.000
                                                                                  500.000
                                        (à charge des beneficiaires)
                            " 7:100 Ha x 400 Kg x 10 frs: 400.000
                                                                               =========
                              Coût total engrais plantations: 9.875.000Frs.
         dont 4.725.000 frs soit 472.500 Kg à charge du FEDOM.
         et 5.150.000 frs soit 515.000 Kg à charge des bénéfici-
         aires.
3.4.1.8. Coût de l'achat du matériel et de l'outillage.
```

```
1ère année: 1 Théodolite-boussole(type Wild T.O): 30.000
2 mires (2 x 1000 frs) : 2.000
              1 parassol
                                                           1.000
              1 clisimètre
                                                          3.000
              5 planches à pente + niveau: 5 x600
                                                        : 10.000
                jalons x 400
             2 chaines d'arpenteur x 1000 frs
4 doubles décamètres x 250 frs
                                                       : 2.000
                                                           1.000
                                                          30.000
            600 houes x 50 frs
                                                        : 15.000
            300 tridents x 50 frs
                                                        : 20.000
            500 machettes x 40 frs
                                                       : 15.000
            100 haches x 150 frs
            40 pioches x 75 frs
200 bêches x 100 frs
200 pelles x 75 frs
                                                            3.000
                                                        : 20.000
                                                        : 15.000
                                                        : 30.000
             20 brougttes x 1.500 frs
                                                           1.000
              5 masses x 200 frs
              5 barres à mines x 400
                                                        : 10.000
             40 arrosoirs x 250 frs
              5 trallis métalliques x 200 frs
                                                           1.000
                                                        : 1.000
              2 meules x 500 frs
                                                    2.000
= 10.000
             50 faucilles dentées x 40 frs
                 matériel bureau et divers
                                                    :230.000
                                       Total
```

```
3 doubles décamètres x 25 frs: 750
1000 houes x 50 frs 50.000
400 tridents x 50 frs 20.000
500 machettes x 40 frs 20.000
50 haches x 150 frs 7.500
10 pioches x 75 frs 5000
10 pelles x 75 frs 7.500
10 pelles x 75 frs 7.500
10 brouettes x 1500 frs 15.000
20 arrosoirs x 250 frs 5.000
100 couteaux de taille x 150 frs 15.000
30 sécateurs x 50 frs 15.000
21 petits matériels divers 6.000
20 Total 155.000
      2ème année:

      3ème année:
      200 houes x 50 frs
      : 10.000

      100 tridents x 50 frs
      : 5.000

      100 machettes x 40 frs
      : 4.000

      20 haches x 150 frs
      : 3.000

      10 pioches x 50 frs
      : 500

      50 bêches x 100 frs
      : 5.000

      60 pelles x 75 frs
      : 4.500

      10 brouettes x 1500 frs
      : 15.000

      10 arrosoirs x 250 frs
      : 2.500

      100 couteaux de taille x 150 frs
      : 1.000

      20 sécateurs x 50 frs
      : 1.000

      10 balances romaines x 1000 frs
      : 10.000

      matériel divers
      : 4.500

                                                                                                       Total : 80.000
                                             50 houes x 50 frs : 2.500
50 tridents x 50 frs : 2.500
50 machettes x 40 frs : 2.000
25 bôches x 100 frs : 2.500
20 pelles x 75 frs : 1.500
                                             50 houes x 50 frs
4ème année:
                                           1.500
100 couteaux de tailles x 150 Frs 15.000
10 abris x 2000 frs 20.000
10 arrosoirs x 250 frs 2.500
10 matériel divers 1.500
                                                                                                                                                       _________
                                                                                                       Total : 50.000
5ème année:
                                         idem que 4ème année
                                                                                                                                             : 50.000
                                   Total du coût de l'achat du matériel: 565.000Frs.
6ème année: matériel et outillage à charge des bénéficiai-
                                     ros, les plantations étant terminées:
              L'outillage du paysan (1 houe 45 théiculteur comprend (1 machette 32 (1 couteau de taille 150 (1 sécateur 50 (3 panniers 18 Total 295 arrondi à 300
                                                                                                                                                 . . . . . / . . . . .
```

3.4.1.9. Coût de l'achat du transport et de son fonctionnement.

A. Plantation. (1) Achat: (1 camion Magirus Deutz 5,5T 480.000 175.000 (1 Jeep Willys CJ5 175.000 (1 camionnotte VW 830.000 Frs. Total coût véhicules :

(2) Frais de fonctionnement et indemnités kilométriques. - Indomnités à prévoir:

les Kms d'1 camions 5T. pour transport d'engrais, matériel, plants, recoltes etc ...

les Kms d'1 camionnette W d'un Agronome Européen.

les Kms de la Jeep CJ5 du 2ème Agronome Luropéen.

les Kms de 2 jeep du LINAGRI pour les 2 agrenomes africains.

- Répartition mensuelle des Kms:

- I.C.)CIT OT OTOH INC	1100022	THE RESERVE THE RESERVE THE RESERVE THE THE STEEL AND RESERVE THE STEEL AND THE STEEL	
!Année!	2 Agronome	s Européens	2 Agronomes Africains! Camion.	-
1 -	Lois	! Année	!Mois!Année!Lois!Année !Mois!Anné	e
! 1ère ! ! 2ème ! ! 3ème ! ! 4ème ! ! 5è. € t! ! ! Suiv.!	1.250 1.250 1.500 1.500 1.750	15.000 15.000 18.000 18.000 18.000 21.000	1 500!6.000! 700! 8.400 !1500!1800 1 500!6.000! 700! 8.400 !1500!1800 1 700!8.400! 800! 9.600 !1750!2100 1 700!8.400! 800! 9.600 !1750!2100 1 800!9.600!1000!12.000 !2000!2400	000

- Taux des indemnités kilométriques:

Gamion: 20 frs/Km moins 6fr/Km d'amortissement: 14 frs/Km (480.000 Fr :80.000 Km = 6frs/Km)

10 frs/Km moins 2fr50/Km pour amortissement: 7,5fr/Km. Jeep:

10 frs/Km moins 2fr50/Km pour amortissement: 7,5Fr/Km (175.000 fr : 70.000 fr = 2,5f/Km

Jeeps minagri: 10 frs lo Km avec amortissement.

- Valorisation des kilomètres prévus:

!Année! Véhicules ! Agri. Eur.	All the All the and the second and t	! Véhicules Agr. Afric.!		! Camion!	Total
	l 1er	2d.	1		
lèro! lèro! lèmo! lèmo! lèmo! lèmo! lèmo! lèmo! lèmo!	225.000 225.000 270.000 270.000 315.000	60.000 60.000 84.000 84.000 96.000	84.000 84.000 96.000 96.000 120.000	1252.000 ! 1252.000 ! 1294.000 ! 1294.000 ! 1336.000 !	621.000 621.000 744.000 744.000 867.000

B. Usine.

(2 tracteurs type Ferguson diesel avec remorque. (1 camionnette VW (1 voiture VW

- C. Coopérative.
 - 1 Camionnette ou Kombi VW
- 3.4.1.10.Coût du personnel de maîtrise et de l'encadrement technique (augmentation annuelle de 5% sur le traitement de base). Cfr § 3.3.5.1.
 - A. Plantations.
 - Base de calcul des traitements:

(Agronome européen : 480.000 Frs/an (Agronome africain : 120.000 Frs/an (Commis ou chef d'équipe: 24.000 Frs/an (Capita ou chef de groupe: 6.000 Frs/an.

- Calcul des traitements.

!Année! Agron. ! Europ.	! Agron. ! afric.	! d'éq.ou! ! Commis		!(arrondis ! au millie	1
1ère 960.000 2ème 1008000 3ème 1056000 4ème 1104000 5ème 1152000 6ème 1200000 7ème 1248000 8ème 1296000	!252.000 !264.000 !276.000 !288.000 !300.000	!223.200 !258.000 !31800 !332.400 !346.800 !361.200	217.500 228.000 268.500 280.500 309.000	1.701.000 1.806.000 1.967.000 12.053.000 12.156.000 12.258.000	1494000!
• 1 011 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0		•		!Total:	! 11690000!

B.-Usine- Cfr § 3.3.5.1.B.

à partir de la 4ème année (1 tea-maker (1 méc nicien européen (2 mécaniciens africains. (3 commis secrétaires-comptables (1 chauffeur.

C.-CoopérativeUn des agronomes des plantations jouera le rôle de gérant ou sera remplacé par un gérant européen qui aura. le même traitement.
Pour le salaire des 2 commis la Coopérative Cfr la base de calcul ci-dessus.

ł	D-* 0-* 0	H	FINANCE	MENT	men men som den det ener mer til til til en ener
DESCRIPTION DES PRAVAUX.	FEDOM	RVANDA	BENEFICI AIRES.	OCPERA TIVE	TOT.UX:
1. Construction logements, bureaux, mcgasins: 2. Construc.routes: 12 Km x 300CCF + 5 Km x 15000 frs	435.000	250.0001	27.000		1.690.000 435.000 144.000
heme trictic plan plan	175.500 565.500 16.250	11.48,	40.500 130.500 11.250 34.500		216 696 200 50 60 60 184 000
mitériel végetal: 1: (Stumps thé: 50 He (graines couvertui 2: Graines thé: 50 He	1.50c.00c 26.00c		1 1 1	1 1 1	1.500.000 26.000 125.000
eng in :	25.050		1 1	Dank that Dank Co	5.5
6. Ach.t matériel et outillage	: 230.000	1	ŧ	!	30.
	830.00C 621.00C		1 1	Com 4 Com 4 Co	830.000 621.000
	: 1.494.000		1		1.494.000
	000.009	1	1		
. Etude Usine			I	and the state of t	1.000.000
I TO TATE OF THE PROPERTY OF T	34.0	1415.750	247.500	-	19.897.250

TABLEAU 2: 2ème ANNEE COUT DES TRAVAUX.

DESCRIPTION DES TRAVAUX	One # One # On		N H	N C E III		Che
	1 	FEDOM	RWANDA	BENEFICIAI- RES	COCPERA-	TCTAUX:
1. Construction logements, bureaux, wagasin Entretien bâtiments	00 00	000.08	33.800		Com Com Com	100
?2. Construction routes: 15Km x 15000Fr + 8Km x 30000 frs	00 00	625.000	197.400	42.300		.00.
1tions:	e Charle Char	000			. 041 0	
oction pépinière: 100Ha x 3	• c= • a	280,000	1 1	0.00		00:0
(Preparation terrain: 100 Ha x 690 x 17 frs	00 00	20°0 66°0	1	00.00		73.00
OHa x 50 x 17 frs	6 0 0 0	70.07	105	15,000		85.000
pinière:50Ha x 60 x 17	0 00	42.00	3	00.0	1	51.00
; ; (Préparation terrain: 50 Hz x 870 x 17	00 0	189,000	1 !	500		29.50
entretien: 50 Ha x 25 x 17	0 00	17.50	1	3.75		21.25
Bloc 5: Création pépinière: 50 Ha x 230 x 17	00 00	161.000	52.500	30		3.75
0,0	0.0	00.0	1	f		0.00
ines couverture	09 09	25.000.	11	1 1	000	52,000
O. St. Thes one of No. A CO AS A	20	0°.0	I	ı		5.00
		.25	1	1		ر ار
Ingrais pépinière:9000 Kg x 10 frs Ingrais plantation: 10.000 Kg x 10 frs		900.000	1 1	1 1		90,000
	60	55.00	ı	1		55.00
17. Loyen de transport: frais fonctionnement:	00	00	1	ı		21.00
	t: *	Con a		The state of the s	-	

Tableau 2: (suite)

DESCRIPTION DES TR.V.UX.	Cres s	TILI	FINANCEMENT.	I T.	
	FLDORI	R. IND.	R.INDA BENEFICI-	0-1 0-1 0-1	COOPERINT TOTAUX:
8. Encadrement	1.701.000		ı	1	1.701.00
	[22,000,000]	1	1	1	122.000.00L
I TOTAUK	00	38.700 ;	713.550	1	129.705.5001

0	
3	
17 /	
TRIVILLY	
COLT DES	
NITEE.	
Зеше	
ŝ	
TLABLEAU	

1				国 I N C 日 同	D M T.	the control ages ages the transfer that the transfer transfer to the transfer transf
Com 9 Com 6 Com 6		FEDOM	R. ND. 13	MIRES	gas int Co	
		30,000				30.00
~	Constructio	•	35.60.	1		0 1
		75.000	1		1	70.00
à. "	Construction routes: 5km x 12000 IIS Entretien routes: 70km x 300 H/j x 18 frs		315,000:	000. 000. 000.		
		26.0	1	7.25		3.50
<u> </u>	tretien: 50Ha x 315 x 18	575.000	1	5.00		5.0
o- t	etien: 100Ha x 350 x 10	1	150,000;	0 c	1	33.51
	(drainage: locha A 100 A 10	36.25	. s-·	7.00	C-11	5.00
	200 x 18	150.000 005.000	I I	50.00	1	70.07
com s	(dreinage 50 Ha x 300 x 18	17.50	1	3.50	1	
C= 0 C=	× 50,0 × 18	37.50	1	7.00	1 1	57.5
 .	X X X	1 1	•	3.0.6	gue # Cr	0.
۰-،	60 x 18	() () () ()		0.50		5. 0. 0. 0. 0.
c= * c=	(défrichement et débardage: 50Ha X 2/0 X 10	652.500	· ·	5,20	1	000 000 000
	50 H2 x 25 x	18.7	1 56.250	11.250	c-• c-	67.500
	× 18	345,000	1	0.6	1	74.0
p- 1 0	pepinière 100 Ha x 230 x 10	-	Day 1 Day 1			2
4.		0.00	1	j		100.0CC
gra 1 (2-	converture :	26.000			ı	00.00
	0c 5: gre	50.0	1		1	77.70
Dec 8 Dec						
			· Over	gm + Dr		for \$ Company

Tableau 3 - suite -

	C**	FIL	FINANCLEDN	E N T	
DESCRIPTIN DES TRAVAUA	FUDOM	RW INDI	BLNLFICI-!	Com 4 Ser 5 Com	
	David Con		C=+ U=+		3.500
5. Achit engris + produit phytosinitaties	3.500	1 1			95.000
(Aldrin engrais pepinière: 9.500 Kg x 10 frs	500.000		-	1	200.000
(engrais plantation: 50.000 kg x 10 113	80.000	1	Com 8 Com	1	000.00
i6. Achat matériel et outillage	1744.000	(l	000.447
7. Moyens de transport: frais fonctionnement		1		1	1.806.000
8. Incedrement:	p= 4	15.000	15,000;300,000	1	000.020
	c- · c- ·	i 763.100	7.301.75c ! 763.1cc!1.053.750!	1	19.118.600
TOTAL					

TRAVAUX.
DE S
COUT
NNYTE.
4ème
00
TABLEAU

DESCRIPTION DES TRAVAUX		TINIA		° L N	
	FEDOM	RELINDA	BENEFICI-	COOPERATIVE	TCTAUX:
1. (Construction bâtiments:	000.009	36.000	1 1	1 1	0 0
12. Intretien routes: 75 Km x 300 H/j x 19 frs		360.000	9 67 .500	1	427.500
NTATIONS: oc 1: (Intretien 50 Ha x 250 H/j x 19 frs (récolte: 12.500 Kg x 5 frs	20C.000	See . Co See	37.500	1 1 1	237,50c 62,50c
(dr.inge 100 Ha x 100 x 19 frs		160.000	30.00		90.00
30 Ha x 315 x 19 Irs 50Ha x 350 x 19 frs	280.000	80,000	2.50		32.50
oc 5: Introtion; 50 Ha x 315 x 19	252.00)	2.25		99.25
(défrichement et dubardage:100Ha x 270 x 19 frs	· · · · ·	J	1.00		13.00
miers entretiens: 100 x 25 x 19 frs	40.00	190 000	7.50	ga-1 Ga-1	47.5C
e : 100 x /9 x 19 Irs nière: 100 Hn x 230 x 19 frs	368.000	200	28.		37.00
4. Achat matériel végétal: Bloc 6: Graines couverture: Bloc 7: " " " THE: 100Ha x 25 Kg x 100 frs	52,000))	1 1	1 1	52.00c 25c.00c
!5. Achat engrais + produit phytosonitaire: (Aldrin 100 Ig x 25 frs) () ()) Del 8et 0			a o
Singrais pépinière: 10.000 Kg x 10 frs (Engrais plantations: 92.500 Kg x 10 frs	160.000				100.00C
illage	20.000	1		1	50.000
	om t Cort Sport for t				

Tableau 4: - suite -

DISCRIPTION DES PRAVIUX.		NIH	FINACLMANT	N T	
	FLDCI	! RVINDL	RWINDL BENDFICI-1000P	RAINDA BENGETCI- COUPERATIVE TOTAUX:	TOT.UX:
7. Moyens de transport : frais fonctionnement:	7.7.000	Com 4 Com 4 Com	gard gard gard	37.000	744.000 !
(95/0 + 5/6)	. 1.869.000		1	98.000	1.967.000;
9. Installation 250 familles:	375.000	375.000 1150.000 300.000	300.000	1	825.0001
		Dec 4 Co			
TOTAL	: 18.262.500	906.000	18.262.500 906.00011.223.500!	135.000 ! 10.527200	10.5272001
	, 6-1 0-1	D=1 0=1	Com 6 Com 6	par y par y t	
		1			

N.B. La récolte représente environ 2% de la récolte totale: 5% des frais généraux sont supportés par la Coopérativ.

and the first field from the first read from the first field from the field from the first field from the first field from the first fi	the party days are not been been been been been been been bee			the same ways that the same was our state and was was	
DESCRIPTION DES TRAVAUX.		E I N A N	N H H H N	•	
	FEDOM	RWANDA	BENAFICI-!	COUPERATI-!	TOTAUX:
1. untretien bâtiments:		1 0		1	37.
2. Entretien routes: 75 Km x 300 H/j x 20 frs	1	337.500		112.500	450.000
3. PLANTATIONS: Bloc 1: (Entretien 50Ha x 250 H/j x 20 frs			500.50		50.00
o o	425.000	170.000	839]]]	000
(recolte: 30.000 kg x 2 1rs Bloc 3: (entretien : 50 Ha x 250 x 20 frs (recolte: 12.500 x 5	12.5	1	37.50	cont 500 4 15	50.00
n: 50 Ha x 350 x 20 : 50 Ha x 100 x 20	297.50	85.000	7 00 v	se f On f D	
intretien : 50 Ha x 315 x 20 frs	535.50		-4α jū		30.00
7: (entretien pépinière: 10CHa x 6 (défrichsment et débardage:100 (préparation terrain : 100 Ha x (lers entretiens : 100 Ha x-25	459.000 11,479.000 42.500		261.000		40.00.00
e en place : 100 Ha x	1	127.500	3	p. 1 (p-1	2
44. Achat matériel végétal. Bloc 7: graines couverture:	o.	1	Dar 1 Car 1 C		a c
5. Achat engrais: (engrais pépinière :50.000Kg x 10frs (engrais plantations:25.000Kg x 10 frs (" " plantations: 117.500 Kg x 10 frs	50.000	1 1	250.000		250.000.11.175.000.2
Cort Cont Dat Cort	e pour pour com a com a	. One t One t One t	me me me me me	gast gast Gast Oast	-42
	, c	g=1 C=1	per res	0 6	000000000000000000000000000000000000000

Tableau 5: -suite-

THE PARTY CONTROL AND ADDRESS OF THE PARTY CONTROL ADDRESS OF THE PARTY CONTROL AND ADDRESS OF THE PARTY CONTROL ADDRESS OF THE PARTY CONTROL ADDRESS OF THE PARTY CONTROL AND ADDRESS OF THE PARTY CONTROL ADDRE	and the same than the same the same the same than the same that the same than the same	IVNIE	BINANCEMENT.	T
DESCRIPTIONS DES TRIVUX	FEDOW ! R	RWANDA !	BENEFICI - COOPERATI-	VE TOTAUX :
	((Dar 1 Cha		20.000
Socilition to the second	2000.00		ort 6	1 000. 867.000
i6. Achat materiel et outries	1 780.000!	1	1	
7. Hoyens de transport: frais de Tonctlomiemens	1.848.000!	1	1	205.00012.053.000
i8. Encadrement. (90% + 10%)		11 11 11 11 11 11		
	7.775.750! 757.400!1.566.750!	757.400	1.566.750!	404.500!10.504.400!
TOTUX				

N.B. :Constitution de la Coopérative qui gère entièrement le bloc 1. La récolte représente 10,7% de la récolte totale.

DESCRIPTION DES TRAVAUX.	 		MIE	NCEM	E N T.	Com 6 Com
	C=- C=-	FEDOM	RV. ND.	BENEFICI-!	COCPERATI-	TOTAUX :
1. Entretien bâtiments: 2. Entretien routes (60 + 40)	00 449		275.000		32.400	32.400
n 50 x 250	00 0]	1 1	0.00	1 1	120
	0 00 00	425.000!	170.000	30	I t	500.000
(récolte: 55.000 x 5	00 00	1 1	11	5.00	1 1	75.
(recolte : 22.500 x 5	, e t	1	1	12.50	ı	75
Bloc 4: (Intretien 50 x 250 x 20 \times 20 frs (drainage :50Hg x 100 x 20 frs	00 00	212.500:	85.000	500	1 1	
15.000 x 5	0.0	1	1	00.10	I	0
Bloc 5: (entretien :50Ha x 250 x 20 frs	00 0	212.500:		7.50 .50	1 1	110
Entretien: 100 x 3	0 00	.50	1	4.50	1	0.0
<u></u>	00	35.	ı	4 ° 50	ı	30.05
!4. Achat engrals: ! (engrals plintations:110.000 Kg x 10 frs ! (" " " " " " " " " " 92.500 Kg x 10 frs	00 00	925.000!	1 1	1.100.000	1 1	1.100.000
5. Achat matériel et cutillage:	00		1) Court	1	
: 16. Moyens de transport: frais de fonctionnement (75% + 25%)	00	650.000	1	1	217.000	1 867.000
rement: (75% + 2	00	.617.0	ı	ĺ		12.156.00C
TOTAL A TANK TOTAL AND TANK THE PROPERTY OF TANK TH	00	4.688.000	355.00	0	4	.265.40
	1	0-				

N.B. La Coopératire gère les blocs 2 et 3 entièrement entretenus par les Coopérațeurs. Les plantations étant terninées, l'outillage est à charge des bénéficiaires. La récolte représente 22,13% de la récolte totale.

- 44

TABLEAU 7: 7ème ANNEE.	COUT DES TRAVAUX.			The same and the s
A COMPOSITE		FINNRG	E N E E E	Equ. 4 Om
DESCRIPTION DES INTAMON.	FEDOM	RWINDA BENEFICI-	COCPERATI-!	TOTAUX ::
1. Intretien bâtiments:	00.00	180.0001	32.400 270.000	32.000 1
MS: Entretic récolte (drainage) (drainage) (drainage) (récolte: Lintretic récolte: (Intretic Lintretic Récolte: (Intretic Lintretic Lint		250.000 200.000 200.000 200.000 200.000 1150.000 1172.000 1185.000 11.650.000	347.000 903.000 000.000	250.000 200.000 200.000 200.000 250.000 150.000 112.500 112.500 630.000 1.650.000 867.000
6. Incadrement: (60 x 40%) ====================================		======================================	=======================================	9.987.400
TOTAUX:	: 13.535.500			

Les blocs 4 et 5 passent en Coopérative. La récolte représente 36,90 % de la récolte totale. N.B.

TABLEAU 8: 8ème ANNEE.	COUT DES TRIVIUX	. XI			
i		FINA	NCEMEN	1 T.	
	FEDOM	RWANDA	BANEFICI!	COPPERATI-! VE	TOTAUX :!
	00 01	90.000	1 1	32.400	32.400
$\{2. \text{ Entretien routes: } (20 + 80 \%)$	pun é c	⊘8. • ⊙			(
3. PL.NTATIONS: Bloc 1: (Introtion 50 Ha x 250 x 20	00 00		230.000		237.500
en 100Ha x 2	1 1	l		1	20
00 x 5		1 1	00.00	1	00
X 4			00.00	1 1	0
Bloc 4: (Intration 50 x 250 x 20)			37.56	1	30
37.000 x 5	1 1	1 1	50.00	1	200
Bloc 5: (Entretien 50 x 250 x 20 (Precelte: 30.000 x 5)	1		50.00	1 1	200
n 100 x	l 	1	25.00	, 1	500
Bloc 7: (Entretien : 100 x 250 x 20 Bloc 7: (Entretien : 100 x 5	425.000	1 1	90.00	11	200
Sis:			12.150.000	1	12,150,000
Engrais plantations: 40.000 Kg x 10 frs	1400.000	1		200.198	00.79
5. Moyens de treasport	Com & Com s			361	12.361.000
6. Encadrement:		Care & Ch	Dark Com		
				11 1	C
	: 825,000	1 90.000	16.150.0001	3.620.400	
7 7 7	()	; (0/04/40 4/04/9	0	

Le Blac 6 passe en Coopérative. La récolte représente 53,3% de la récelte totale. N.B.

TABLEAU 9: 9ème à 13eme ANNEE. COUT DES TRAVAUX.

!	ente erra l'ine tres erre une semb semb semb sinn chie dra map ente desp este este semb ente fina babe ille este ente erra.	Senc Minto. Cour	AND THE RES AND THE PILE AND THE PILE AND THE	O11 0
! DISC	RIPTION DES TRAVAUX	! FI:	NANCA.	MENT!
?		BENEFICI- AIRES	COPERATI VE	! TOTAUX.
1.E 2.E 3.E 4. 5.A 6.T	ANNEE. ntretien bâtiments: ntretien routes: ntretien plant.et drainage: Récolte chat engrais ransport ncadrement T TAUX	2.112.500 2.650.000	450.000 - 867.000 2.464.000	2.800.000 2.112.500 2.650.000 867.000
1	ANNUE. Atretien bâtiments Atretien routes Atretien plant.et drainage Écolte Chat engrais ransport Acadrement TOT.UX	2.800.000 2.550.000 2.650.000	32.400 450.000 - - 867.000 2.566.000	32.400 450.000 2.800.000 2.550.000 2.650.000
1.Er 2.Er 3.Er 4.Re 5.Ac 6.Tr	ANNEE. atretien bâtiments atretien routes atretien plant.et drainages colte chat engrais cansport acadrement TOTAUX	2.800.000 2.825.000 2.650.000	32.400 450.000 - - 867.000	32.400! 450.000! 2.800.000! 2.825.000! 2.650.000! 867.000! 2.669.000!
! 2.En ! 3.En ! 4.Re ! 5.Ac ! 6.Tr	The state of the s	8.275.000 	32.400 450.000	32.400! 450.000! 2.800.000! 2.975.000! 2.650.000!
1.Ent 2.Ent 3.Ent 4.Réc 5.Ach 6.Tra	ANNUE. retien bâtiments retien routes retien plant.et drainage:	2.800.000 3.050.000 2.650.000	32.4cc 450.0co 32.4cc 450.0co 2.874.0co	32.400 459.000 2.800.000 3.050.000 2.650.000 867.000 2.874.000
	TOTAUX :	!40.762500!2		======

N.B. Durant la 9ème ANNIE, le Bloc 7 passe en Coopérative.

· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	FEDCI(1) 9.234.000 28.603.250 7.301.750	PUBLI					
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	REDULE(1)	THE REAL PROPERTY AND ADDRESS OF	C S	The case are the principle and the same are	PRIVES		Totoux des
	.23÷.000 .603.250 .301.750	RWINDIN (2)	Totaux (3)	CCCPERTIVE (4)	FICI.	Totaux(6)	Financements(7)
	.603.250	415.750	9.649.750		247.500	247.500	9.897.250
Color S Glam 4 Clase 4 Clase	301.750	388.700	28.991.950	1	713.550	1713.550	29.705.500
		763.100	8.064.850	 	1.053.750	1.053.750	9.118.600
ė-	8.262.500 !	906.200	9.168.700	" 135.000 i	1.223.500	1.358.500	10.527.200
5èте. ; 7.	7.775.750	757.400	8.533.150	" 4C4.500	1.556.750	1.971.250	10.504.400
6èте. : 4.	4.688.000	355.000	5.043.000	i 958.400 i	3.254.000	1 4.222.400	9.265.400
7ème. ; 3.	3.535.500	180.00	3.715.500	. 1.552.400	4.719.500	: 6.271.900 ;	9.987.400
Зепе.	825.000 !	ಾಂ.06	915.000	.620.4	.150.	.77C.	0.685.4
Jeme.	1 1	1 1	1 1	= 3.813.400 = 3.915.400	00	11.915.400	11.010.400
11ème.	Cov. 4 Dar	l l	1	1 4.018.4CC	8.275.00	:12.293.400	12.293.400
12ème.	1	1	1	11 4.121.400 1	8.425.000	112.546.400	12.546.400
13ème.	Ent Court	ı	1	4.223.400	8.500.000	12.723.400	12.723.400
rothux 70.	70.225.750	3.856.150	74.081.900	" 26.772.700	59.691.050	86.463.750	160.545.650 7.408.190
1	77.248.325	4.241.765	81.490.090	E. E. S		Cont Cont Co	167.953.840
1 (00.1 (00.1 (00.1	* Com & Com			_ E- E			

TABLEAU DES AMORTISSEMLNTS. Nº11.

	with their name with their rest with some place with many with their re-	the same notes to the order and other price and other state and other			THE RAME CLASS WHEN MANY ARREST STORY STORY MANY ARREST
ANNEE.!	PRODUCTION . !	$\Lambda M O$	RTISSE	MENTS	
1	(1)	USIN	E	- PLANTA-	
9		Bâtiments ! 0,60fr (2) !	Machines(3)		OTAUX
4ème 5ème 6ème 7ème 8ème 9ème 1Cème 12ème 13ème 14ème 15ème 16ème 17ème	12.500 65.000 135.000 220.000 325.000 422.500 510.000 565.000 595.000 610.000 610.000 610.000	7.500 39.000 81.000 132.000 195.000 253.500 306.000 357.000 366.000 366.000 366.000 366.000	29.250 152.100 315.900 514.800 760.500 988.650 1.193.400 1.322.100 1.322.100 1.322.400 1.427.400 1.427.400 1.427.400 1.427.400 1.427.400	1.560.600 1.728.900 1.820.700 1.866.600 1.866.600 1.866.600 1.866.600	810.000 1.320.000 1.950.000 2.535.000 3.060.000 3.570.000 3.660.000 3.660.000 3.660.000
18ème 19ème 20ème 20ème 21ème 22ème 23ème 24ème 25ème 26ème 27ème 28ème 29ème 30ème 31ème 31ème 33ème	610.000 610.000 610.000 610.000 610.000 610.000 610.000 610.000 610.000 610.000 610.000 610.000	366.000 366.000 366.000 366.000 366.000 366.000 366.000 366.000 366.000 366.000 366.000 366.000 366.000 366.000 366.000 366.000 366.000		! 1.866.600 ! 1.866.600 ! 1.866.600 ! 1.866.600 ! 1.866.600 ! 1.866.600	!2.232.600 !2.232.600 !2.232.600 !2.232.600

- Colonne(1): Production annuelle de thé sec. Voir § 3.1.2.8.
- Colonne (2): Amortissement sur la production de 30 ans, soit 15.660T. de thé sec, du coût des bâtiments de l'usine à thé, évalués au 2/5: du coût total(9.200.000), soit 0,60Fr le Kg.
- Colonne (3): Amortissement sur 6.100 tonnes, soit sur une production de 10 ans à plein rendement du coût des machines de l'usine, évalué au 3/5 du coût total (13.800.000Fr) soit: 2,34Fr au Kg.
- Colonne (4): Amortissement du coût des plantations (48.018.900Fr).
 sur 25 ans de pleine production (33ème année) soit :
 3,06Fr/Kg.
- Colonne (5): Totaux de (2) (3) + (4).

ort i T O T . U	47.300 125.000 75.000 1.558.800 466.000 47.300 1.107.700 1.350.000 1.232.000 3.213.700 47.300 1.691.700 2.200.000 1.820.000 8.829.700 47.300 3.952.700 4.225.000 1.820.000 8.829.700 47.300 4.054.700 5.650.000 2.056.000 12.543.700 47.300 4.054.700 5.650.000 3.332.000 13.878.700 47.300 4.362.700 5.950.000 3.416.000 13.878.700 47.300 4.362.700 5.950.000 3.416.000 13.878.700 47.300 4.362.700 5.950.000 3.416.000 13.878.700 4.362.700 5.950.000 3.416.000 13.878.700 4.362.700 28.163400 34.600.000 19.376.000 12.8182.139.400 6.100.000 19.376.000 12.8182.139.400 6.100.000 19.376.000 12.8182.139.400 6.100.000 19.376.000 10.8182.139.400 6.100.000 19.376.000 10.8182.139.400 6.100.000 19.376.000 10.8182.139.400 6.100.0000 19.376.000 10.8182.139.400 6.100.0000 19.376.000 10.8182.139.400 6.100.0000 19.376.000 10.8182.139.400 6.100.0000 19.376.000 10.8182.139.400 6.100.0000 19.376.000 10.8182.139.400 6.100.0000 19.376.000 10.8182.139.400 6.100.0000 19.376.000 10.8182.139.400 6.100.0000 19.376.000 10.8182.139.400 6.100.0000 19.376.000 10.8182.139.400 6.100.0000 19.376.000 10.8182.139.400 6.100.0000 19.376.000 10.8182.139.400 6.100.0000 19.376.000 10.8182.139.400 6.100.0000 19.376.000 10.8182.139.400 6.100.0000 19.376.000 10.8182.139.400 6.100.0000 19.376.0000 10.8182.139.400 6.100.0000 19.376.0000 10.8182.139.400 6.100.0000 19.376.0000 10.8182.139.400 6.100.0000 19.376.0000 10.8182.139.400 6.100.0000 19.376.0000 10.8182.139.400 6.100.0000 19.376.0000 10.8182.139.400 6.100.0000 19.376.0000 19.376.0000 10.8182.139.400 6.100.0000 19.376.0000 10.8182.139.400 6.100.0000 10.8182.139.400 6.100.0000 19.376.0000 10.8182.139.400 6.100.0000 10.8182.139.400 6.100.0000 10.8182.139.400 6.100.0000 10.8182.139.400 6.100.0000 10.8182.139.400 6.100.0000 10.8182.139.400 6.100.0000 10.8182.139.400 6.1000.0000 10.81
Transport THE THE TUSING-LUTO PG (8)	364 364 364 361 361 361 361 361 361 361 361
Coût Coût	300 271.000 125.000 70.000 364.000 364.800 354.800 355.000 1.232.000 1.232.000 3.952.700 4.225.000 3.356.000 3.952.700 4.225.000 3.356.000 3.350 4.362.700 5.950.000 3.416.000 3
Assurances Totaux (5)	47.300 271.00c 47.300 544.80c 47.300 1.691.70c 47.300 3.952.70c 47.300 4.157.70c 47.300 4.157.70c 4.260.70c 4.362.70c 4.36
GENERALU S	- 112.500 180.000 270.000 360.000 450.000 450.000 450.000 450.000
The Beard No 12. Frish is is GENERAL ERAU In Entretien in Entretien in Entretien in (3) in (4)	92.000 92.000 124.400 124.400 124.400 124.400 124.400 124.400
FRAIT Transports (2)	37.000 87.000 87.000 347.000 367.000 867.000 867.000 867.000
Personnel plantations et Coopérative (1)	98.00 205.00 205.00 539.000 903.000 2.566.000 2.566.000 2.569.000 2.874.000 2.874.000
NNEE	1ère 2ème 3ème 4ème 5ème 7ème 11ème 11ème 11ème

TIBLEAU Nº 12. FRAIS GENERAUX BY FR IS D'EAPLOITATIN DE LA COUPERTIVE.

Colonne (1): Traitement et salaire du personnel de plantation et du la Coopérative conformément su tableau figurant au § 3.4.1.10 et sux tableaux n° 1 à 9.

Colonne (2): Coût des transport: Ofr § 3.4.1.9. et tableaux

Colonne (3): Intretien des bâtiments de l'usine sur la base de des los laur valeur(9.200.000 plus l'entretien des logements et burgaus suivant les tableaux n° des logements et burgaus suivant les tableaux n° 6 è 9 (2% de leur valeur).

Colonne (6):Totaux de (1)+(2)+(3)+(4)+(5).
Colonne (7):Cot de l'usinage:10frs/Kg de thé sec
compris le salaire du perset l'embcolonne (8) Base 5.600 Fr la tonne.
Colonne (9) Totaux de(6)+(7)+(8)

THEELIU 13: Calcul du REVENU BRUT DES COCPERITURES.

ANNEE	1 Д	RODUCTION.		A R A	I S.	REV NIT BRITT
Com American II. Com	QUINTITE:Kg. (1)	Voleur: Frs. (2)	Frais Généraux.	Amortissement. (4)	Totaux:	
1ère	1				1	
2ème	1		1		1	1
3ème	1	1	1	1	ı	1
4ème	12.500	. 687.500	466.000	75.000	541.000	146.500
5èше !	65.000	3.575.000	1.558.800	390.000	1,948,800	1,626,200
, Gème	135.00	7.425.000	3.213.700	816.000	4.023,700	3.401.300
7ème!	220.000	12,100,000	5.123.700	1.320.000	6.443.700	5.656.300
8ème	325.000	17.875.000	. 8.829.70C	1.950.000	10.779.700	7.095.300
Gème !	422.500	1 23.237.50c	10.543.700	: 2.535.00C	13.078.700	10.158.80C
10ème	514.000	28.050.000	12.010.700	3.060.000	15.070.700	12.979.300
11ème !	565,000	31.075.000	12.971.700	3.390.000	16.361.700	14.714.300
12ème	595.000	32.725.000	13.642.700	3.570.000	17.112.700	15.612.300
13ème !	610.000	33,550,000	13.878.700	3.660.000	17.538.700	16,011,300
Totaux	3.460,000	190,300,000	82.139.400	. 20.760.000	1.2.899.4CC	87.400.600
0-				6		De

Colonne (4): Amortissement figurant au tableau 11 Colonne (5): Total de (3)+(4). Colonne (2): Valorisation de la production sur base 55Fr ou Kg. Colonne (1): Production annuelle suivant §3.1.2.8.

Colonne (3): Frais génériux tirés du trableau 12 Colonne (9)

Colonne (6): Différence entre (2) et (5).

TABLING 14: CALCUL DU RLV SNU NET DAS CHARRALEURS.

THA		RIV TO BRUT	I FALIS GA	FRAILS GANARION DES	C. OPJR. TLURS.	A THE PARTY AND THE	REVENUE HET	R-V-NU NET ! REV-NU NA	RUVINU NAT
25.000 255.000 225.000 2250.000 22			outill.ge	Ingrais !		Totoux: (5)			(8)
-		A SECURE OF THE PROPERTY OF TH		(5)		Sales Control of the		3.500.000	3.500,000
T5.000	1ere	•					1	1 3.500.000	3.500.000
250.000 325.000 1.051.200 1.051.200 1.551.300 1.500.000 1.051.300 1.500.000 1.051.300 1.050.000 1.050.000 1.051.300 1.050.00	Zeme !	1	1	1			-	3.500.000	3,500,000
25000	3ème	ı			, c	009 G9	84.000	3.500.000	3.584.000
75.000 1.10.000 675.000 1.850.000 1.551.30 1.551.30 1.55.000 1.10.000 1.10.000 2.50.000 2.756.30 1.525.000 2.650.000 2.112.500 5.062.500 5.096.30 1.479.30 300.000 2.650.000 2.825.000 5.500.000 5.925.000 5.925.000 6.000.00 1.0.11.30 1.050.000 17.300.000 3.050.000 3.050.000 3.050.000 3.050.000 3.050.000 3.050.000 3.050.000 4.0000 4.00000 4.00000 4.00000 4.00000 4.00000 4.00000 4.00000 4.00000 4.00000 4.00000 4.00000	4.ème!	146.500	!		000.20	100000000000000000000000000000000000000	1 OE4 OUC	2 200	4.551.200
75.000: 1.100.000! 675.000 1.850.000 1.551.300 1.50.000 2.500.000 2.756.300 2.255.000 2.150.000 2.150.000 2.150.000 2.150.000 2.150.000 2.150.000 2.150.000 2.150.000 2.550.000 2.550.000 2.550.000 2.550.000 2.550.000 2.550.000 2.550.000 2.550.000 2.550.000 2.550.000 2.550.000 2.550.000 3.050.000 5.925.000 9.607.300 3.050.000 3.050.000 3.050.000 3.050.000 10.017.300	5èше	1.626.200	1	250.000;	325.000	5/5.00	000.00.00.00.00.00.00.00.00.00.00.00.00		5 051,300
150.000	. еше9	3.+01.300	: 75.000:	1,100,000;	675.00	1.850,000		0.000.000	6 256 300
225.0001 2.150.0001 1.625.000 1 4.00.000 5.095.300 300.000 2.112.500 5.052.500 5.096.300 7.479.300 300.000 2.650.000 2.550.000 5.500.000 7.479.300 300.000 2.650.000 2.650.000 2.975.000 5.925.000 9.607.300 300.000 2.650.000 17.300.000 6.000.000 149.750.600 149.750.600 149.750.600 149.750.600 1	7ène	5.656.300	150.000;	1.650.000	1.100.000;	2,900,000	2. (56.300	300000000000000000000000000000000000000	A ROR 300
300.000 2.650.000 2.112.500 5.62.500 5.095.300 300.000 2.650.000 5.500.000 7.479.300 300.000 2.650.000 2.825.000 5.775.000 9.627.300 300.000 2.650.000 3.050.000 3.050.000 37.650.000 49.750.600	Sème :	7.095,300	: 225.COC!	2,150,000;		7,700,007.0+	3.095.3.0	3,500,000	306.300
300.000 2.650.000 2.825.000 5.500.000 7.479.300 300.000 2.650.000 2.825.000 5.925.000 9.667.300 300.000 2.650.000 3.050.000 6.000.000 10.011.300 11.950.000 11.950.000 11.400.000 17.300.000 37.550.000 149.750.600	9ène	10.158.800	300.000	2.650.000	2,112,500	5.062.500	5.096.300	3.000.00	1. 070 300
3cc.0cc 2.65c.0cc 2.825.0cc 5.775.0cc 8.930.3cc 3cc.0cc 2.65c.0cc 2.975.0cc 5.925.0cc 9.647.3cc 3cc.0cc 2.65c.0cc 3.050.0cc 6.0cc.0cc 10.011.3cc 11.95c.0cc 18.40c.0cc 17.30c.0cc 37.55c.0cc 149.75c.6cc 1	10ème	112.979.300	1 300.000	2.650.000	2.550.000 ;	5.500.000	1.7.4.79.300	3,000,000	000.000.00
3cc.0cc; 2.65c.ccc; 2.975.ccc 5.925.ccc 9.667.3cc 3cc.ccc 2.65c.ccc 3.5c.ccc 37.55c.ccc 149.75c.6cc	11ème	14.713.30	; 3cc.occ;	2.65C.CCC	2.825.000	5.775.COU	305.356.3	3.500.000	12 187 300
3.050.000 37.550.000 17.300.000 37.550.000 49.750.600	12ème	115.612.300	300.000!	2,650.000	2.975.000 !	5,925,000	19.66.7.300	3.200.000	10.101.00
11.950.000118.400.0001 17.300.000 1 37.550.000	13èmo	16.011.300	; 300°000;	2.650.000	3.050.000	6.000.00U	- 10.011.3cc	3.500.000	
· 000000000000000000000000000000000000		1	1 080 000	48 400 000		37.550.000	:49.750.600		
	!Totaux:	10 (. + . / 0	・・・ハつの・つつの・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・						

Colonne (1):D'après colonne (6) du tableau n°43. Colonne (2):Renouvellement et amélicration de l'autillage (Ofr §3.4.1.8.) Colonne (3):Lehat engrais Ofr tableau 5 à 9.

Colonne (4):Remboursement du financement au Fands d'investissement sur la base de 5 frs au Kg thé soc.

Colonne (5):Totsux de (2)+(3)+(4).
Colonne (6):Différence de (1) - (5).
Colonne (7):Revenu net intérieur: 1000 ménages x 3500Frs.
Colonne (7):Revenu net intérieur: 1000 ménages x 3500Frs.

Ublonne (8): Total de (6) et (7).

3.4.2. Dépenses Récurrentes. -53 Elles sont entièrement à charge de la Coopérative: entretien routes, encadrement, transports.

- 3.4.2.1. Encadrement: voir tableau 12: traitement personnel pluntation et coopérative.
- 3.4.2.2. Entretien des réseaux: voir tableau 12: Entretien bâtiments et routes.
- 3.4.2.3. Dépenses d'ordre social. voir devis pour installation de 250 familles, annexe n° 4.
- 3.4.2.4. Dépenses diverses; voir tableau 12: transport et assurances.
- 3.4.3. Sources de Financements: veir tableau nº 10.
- 3.4.3.1. Un financement est demandé au FEDOM pour la réalisation du présent projet.

Ce financement est réparti sur une durée de 8 ans.

La République Rwandaise interviendra pour sa part à concurrence de 4.241.765 francs.

- 3.4.3.3. Tableau général de financement par année: voir tableau nº 10.
- 3.4.3.4. Tableau de remboursement: voit tableau nº 14 Col.(4).

 Les bénéfici dres s'engagerent à rembourser sans intérêt à un Fonds d'Investissement la totalité des investissements consentis en leur favaur par le FLDCL.

Le taux du remboursement est actuellement fixé à 5 frs le Kg de thé sec produit.

Il devra être réétudié en fonction de la conjoncture afin de conserver au bénéficiaire un revenu raisonnable.

Les sommes ainsi récupérées servirent obligatoirement au financement de projet socio-économiques.

3.5. Effets probables de l'équipement nouveau.

3.5.1. Calcul de rontabilité,

3.5.1.1. Bénéfices directs.

3.5.1.1.1. Bénéfices directs spéciaux.

- a) Revenu net entérieur: suivent les enquêtes menées par la Mission Thé, il a été établi que le revenu monétaire net des cultivateurs de la région était de 3.500 francs par ménage et par an.
- b) Revenu net postériour. Le dernier bloc de thé (100Ha) est passé en Coopérative au cours de la 9ème année et dès ce moment sculement le revenu de la Coopérative est réparti sur les 1000 ménages bénéficilires du projet.

Toutefois la pleine production, soit 1.100Kg pour les plantations de colline et 1500Kg/Ha pour les plantation en marais, donnant une moyenne pondérée de 1220Kg/Ha, n'est atteinte qu'au cours de la 13ème année.

Bien que les amortissements (Ofr Tableau n°11) à cette époque scient encore de 3 frsc6 au Kg de thé, auxquels il faut ajeuter un remboursement du financement d'un montant de 5 frs au Kg, nous considérons le revenu comme stabilisé dès ce'noment.

.

-54-Il atteint donc 13.511.300, tous frais déduits, soit : 13.511 francs par planteur. Le revenu net provenant du thé atteint 10.011frs par planteur, ce qui rejoint le calcul établi dans la note dur "les Paysannats au Rwanda" page 12. (Ofr annexe n° 2.) Si ce revenu est infériour (de 27%) à celui calculé dans le projet II de GAT DAR SHAGASHA, qui atteint 13.689 frs par planteur, cela tient surtout à un réajustement des défférents éléments de calcul, suite aux expériences et résultats obtenus dans l'usine à thé de la Mulindi. 1°. Les frais généraux de la Coopérative sont légèrement plus élevés de la présent projet par suite de l'étendue plus grandes du réseau routier à entretenir (75 Km contre 50 Km). 2º Le coût de l'usinage a été porté à 10 francs le Kg de thé sec au lieu de 9 frs, suite aux données de la Lulindi. 3°. Les coût du transport de thé de l'usine jusqu'en Europe se monte à 5F60 le Kg.au lieu de 5 frs, suivant les prévisions feurnies par l'Agence l'aritime Internationale de Kigali. 4°. La valorisation de la production a été ramenée à 55frs le Kg, au lieu de 60 frs pour le Projet II. 5°. Les frais gonéroux des Coopératours sont légèrement plus élevés par suite du coût plus élevé des engrais (10 frs le Kg au lieu de 8 frs.). Les autres éléments sont sensiblement les mêmes. Toutefois, il est à remarquer que les amortissements sont moins élevés dans le présent projet: 6 frs le Kg au lieu de 7F49 au Kgde thé sec. Cela tient surtout à l'amortissement moins élevé du coût des machines: cet amortissement a été, en effet calculé, sur une production de 10 ans à plein rendement (6.100 Tonnes) au lieu de 10 production des 10 premières années. L'amortissement des machines s'élève ainsi à 2F34 le Kg au lieu de 4F01. L'amortissement des plantations est sensiblement le même que dans le 2ème l'ocjet: 3F06 au lieu de 2F88. Le coût des plantations est pourtant sensiblement plus élevé dans le présent projet (48.018.900 frs au lieu de 35.740.390frs.), mais l'amortissement a été ici calculé sur 25 ans de pleine production(soit jusqu'à la 33ème année) au lieu des 25 premières années après le début des plantations. 3.5.1.1.2. Base de calcul. a) Revenu net antériour: Cfr annexe nº2 du rojet nº II Gat ndara-Shagasha. b) Pour les frais de plantation: voir tableaux nº 1 à 9. c) Pour le prix moyen ou Kg de thé see: Cfr § précédant: 55 frs. 3.5.1.1.3. Délai d'attente: 13 années. 3.5.1.1.4. Différence entre le revenu net postérieur et le revenu net antérieur escompté à l'année zero, suivant la formule BS = Rt - Ro(1 + 2)t(voir Projet no II page 60). $BS = \frac{13.511.300 - 3.500.000}{(1 + 0.06)^{13}} = 4.713.418.$

-55 -

Remarque: le revenu provenant du thé étant en princip. exclusivement monétaire (production entièrement importée), on l'a comparé dans le présent projet uniquement au revenu net antérieur monétaire.

3.5.1.1.5. Bénéfices directs généraux.

Aucun bénéfice direct général n'est à escompter de la réalisation du présent projet.

- 3.5.1.1.6. Coût des réalisations.
 - a) Coût direct.
 - 1. Investissements FEDOM:

Les amortissements du financement FEDOM étant calculés parmi les frais de gestions, le coût direct n'est pas pris en consideration.

2. RWANDA:

La participation du Pays se limite à couvrir les frais de gestion jusqu'à la dème année (entretien routes entretien bîtiments, mise en place et entretien drainagé: Cfr tableaux 1 à 8).

3. COCPERATIVE:

Néant : voir tableaux nº 1 à 9.

4. BunuFICI..IRLS.

Echéancier des investissements globaux annuels (voir tableaux n° 1 à 5):

 1ère année: 216.750
 Escompté à l'année zéro (6%)

 2ème année: 596.250
 530.662

 3ème année: 441.000
 370.264

 +ème année: 451.500
 357.633

 5ème année: 382.500
 285.842

Le coût direct total est de : 1.748.883.

- b) Coût indirect.
 Incidences négatives: ne sont pas à prévoir.
 Incidences positives: le rovenu net postérieur calculé suivant le § 3.5.1.1.1. (b), est celui prévu une fois atteint et stabilisé le régime de pleine production, soit à partir de la 13ème année.
 Entre la 4ème et la 12ème année, nous avons obtenu des revenus indiqués au tableau n° 14, colonne 8.
 Le montant des incidences positives escomptées à l'année C est égal à: 101.651.916 francs.
- 3.5.1.1.8. Coût économique des réalisations: 1.748.883 101.651.916: = -99.903.033 frs.
- 3.5.1.1.8. Taux de rentabilité: sans objet, le coût économique étant en fait une récupération des frais.
- 3.5.1.2. Bénéfices indirects. Cfr. Projet II G. TANDARA-SHAGASHA page 61.
- 3.5.2 et 3.5.3. Appréciation socio-économique et Evaluation du projet dans son ensemble.

En plus des salaires payés au personnel de l'usine, 1000 ménages obtiendront un emploi régulier résorbant ainsi en grande partie le chômage existant dans la région.

Leur revenu net individuel passera de 3500 francs à 13.511 francs et sera ainsi plus que quadruplé.

REPUBLIQUE RWANDAISE.

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DES AFFAIRES ECONOMIQUES.

THEICULTURE AU RW ND...

BIRC MAGA - GIS.KURI.

C. S US - DOSSIER FINL CLER.

C. SCUS - DOSSI R FINANCIAR.

1. DONNEES FINANCIERES DU PACJET.

- 1.1. Contribution demandée au F.E.D.O.M.
- 1.1.1. Montant total de la contribution (voit tableau 10).
 - 70.225.750Fr R.B. + 10% d'imprévus, soit au total: + 7.022.575

77.248.325Fr R.B.

- 1.1.2. Date de l'estimation et bases retenues pour l'établissement des prix unit lires:
 - 1.1.2.1. Date de l'estimation: 1er juin 1963.
 - 1.1.2.2. Prix unitaires:

 - salaires du persennel de maîtrise: voir page: 34
 coût des transport : voir page: 33
 coût de l'outillage : voir pages: 31 et 32.
 salaire des travailleurs: 16Fr/jour (+ augmentations annuelles).
 - voir pages 31 et 32. - prix du matériel
- 1.1.3. Echelonnoment probable des palements FEDOM(+ 10% d'impré-vus en deuxième colonne).

	V CLD CI	1 0.000	10 de		was out
1ère	année:	1er semestre : 2ème semestre:	5.244.500 ! 3.289.500 !	Total: 9.234.000	+ 10 %. "10.157.430
2ème	année:	1or semestre : 2ème semestre:	16.455.000 ! 12.148.250 !	28.603.250	"31.463.575
3ème	année:	1er semestre: 2ème semestre:	4.846.750 2.455.000	7.301.750	" 8.031.925
4ème	année:	1er semestre : 2ème semestre:	5.325.000 2.937.500	8.262.500	n n
5èmo	année:	1er somestre : 2ème somestre:	4.093.500 3.682.250	7.775.750	" 8.553.325
6ème	année:	1er semestre : 2ème semestre:	2.344.000 2.344.000	4.688.000	" 5.156.800
7èmo	années	1cr semestre : 2ème semestre:	1.785.500 1.750.000	7	11 11
8èmo	année:	1or semestre : 2ème semestre:	613.000 212.000	· ! ! ==================================	"=====================================
				70.225.750	"77.248.325.

1.2. Financements complémentaires. (voir tableau 10)

- 1. charge du RainDi 4.241.765 - A charge des Benéficiaires : 59.691.050 - A charge de la Coepérative : 26.772.700

2. CONSEQUENCES FINANCIERES.

- 2.1. Effets sur le budget de fonctionnement:voir §§ 3.5.
- 2.2. Dépenses récurrentes: voir § 3.4.2.

ANNEXLS - CARPES - BIBLIOGRAPHIE.

in. INNEXES.

- 1. Tableau concernant les pluies meyennes mensuelles et annuelles de la région intéressée (extrait du projet Gatandara-Shagasha page 14).
- 2. "Les Paysannats au Rwanda" par VAN DEN STEEN.M.C.M. Ing.ngr. Division des Paysannats Ministère de l'Agriculture et des Affaires Economiques. 1963.
- 3. "Notice explicative de la carte des sols des zones à thé de Cyangugu". par H. REILLON A. et NTORLNYE P. 1962.
- 4. "Devis d'installation de 250 familles à GIS.KURA" Division des Paysannats. EIN..GRT 1963.

B. CARTES.

- Nº 1. Carte des terroirs à thé du RWAND...
- Nº 2. Carte des terroirs à thổ de CY.NGUGO
- Nº 3. Carte orohydrographique de la région à thé (extrait de la carte au 1000.000e)
- Nº 4. Carte des sols des zones à thé de CY.MGUGU.
- Nº 5. Carte des communes et routes de la région à thé.

C. BIBLICGRAPHIE.

- 1. "Etude Globale de Développement du Rwanda et du Burundi"1961. réalisée par l'Association Europeanne de Sociétés d'Etudes pour le Développement 1961-
- 2. "Etude Générale des possibilités de culture du théier au Burundi et au Rwanda" par I. Flémal. ... Herbillon et J.E.Keste ment (lission thé au Burundi et Rwanda). 1963.
- 3. "Projet Bloc GATANDAR. TH G.SHA" Linistère du Plan et Ministère de l'Agriculture. 1962.
- 4. "Etude Globale du Mayaga" MINAGRI 1961.



Documents Photographiques

The same of the company of the same as a second of the same of the en in the state of the property of the state a production production of a second or the compression for grain to the print of the same of the ,我们就是"我们"的"我们",我们也是一个"我们",我们也可以不是有一个"我们"。 British Company Sell of the fact of a Land the land that the terms of The Marin Rose of the Constant National States of the State of the Sta

Lépinière de Meiers en marais (MULINDI).

T. T. S. the decided

The complete the second of the THE THE PARTY CANADAST IN A REAL ASSESSMENT OF THE WAS A PARTY OF THE PARTY OF THE REAL PARTY. The second of th

. J. 4 Q -







Plantations de theirs en marais (Nyamuliidi).

A l'aurère plant: Jenne flantation (2 ans). A l'aurère plan : Semenciers de 8 aus.



111

Jenne plantation de theiers en monais (Muliidi).



TABLEAU A.- Pluies moyennes mensuelles et annuelles en mm.

Station	Nbre d'an-!	Ь	Ξ.	M	4	Chara Chara	D	D	4	ιΩ	0	7	Andreas and a control of the control	Total !
TUBLIC	2000	184.8	1199.51	.5!266.8!256.7!	256.711	85.81	28.7!	15.7!	61.8:	1915.41	270.2	296.4	249.4	2.131.7
ENDEZI	9	149.0	127.0:	247.3	215.2	185.9	51.7	16.6	60.4	162.6	272.8	206.0	169.2	1.863.7
MUMBE	10	177.2	1110.6!	144.6!	149.3!	79.8!4	49.91	15.6	54.01	124.6	146.8	182.1	156.1	1.390.6!
IBIRIZI	Que : Co-	173.8	169.5	182.0	190.8	114.3,4	41.9.	27.6	28.3	112.7	153.1	166.8	2c7.9	1.568.7
HINGUGU	1 22	125.6	136.9	136.9!156.3!	163.6!	97.113	26.7!	13.21	31.2!	106.13	164.0 !	175.2	144.4	1.340.33
ISOZI	30	166.9	159.7	195.6	127.6	120.1	12,0,21	6.2	15.7:	63.7	114.8	174.3	189.4	1.446.0
SHIBINDA	1 25	166.7	1180.91	150.91188.81218.	218.91	169.01	59.41	31.91	56.0!	140.7	213.6	210,1	1 208 4	1.845.6
TABLEAU B	B Nombre moyen	de	journées	ge	pluie.							representation de de la composition della compos	The state of the s	
			~ ·								((7
ALLITED.	0	100	. 24.0:	26.5	24.0:	18.5°	3.5	0		14.5	N N	. V.	O. +2	N 0 0
[BIRIZI	9	18.0	16.7	21.2	21.2	15.4 1	4.0.	2.7	3.2.	110	17.4	21.4	22.7	175.0
ILLNGUGU	7	17.00	13.5	18.5	2C.11	13.2 :	3,2	7.00	ಎ		75.57	19.5	J. 61	152.9
ISOSI	10	21.4	1.7.51	20.3;	22.7	16.0	3.3.	7	2.5.	3	14.7	21.4	21.1	172.3
LHIBINDA	0	18.9	- 1 - 2 - 1	21°C	23.1:	18.7	7.2 :	4	7.1.	16.0	2,	21.5	1. 23.2	201.6
The state of the s					The state of the s		-	-		AT THE PERSON OF				

ANNEXE Nº 2.

LESPAYSANNATSAURVANDA

lère Partie.

I- INTRODUCTION.

II- ETUDES PRELIMINAIRES OF FINANCEMENT.

III- CREATION D'UN PAYSANTAT.

IV- COUT MOYEN D'UL INSTALLATION.

2ème Partie.

V- SITUATION DES FATSANDATS EXISTANTS.

IV-PROJETS.

VII- PRODUCTI N AG ICOLE DES PAYSANNATS.

VIII- CONCLUSION .

X

X X

- 1ère Partie -

I-INTRODUCTION.

Qui n'a déjà entendu parler de paysan. at au Rwanda ?

Et pourtant que signifie exactement ce vocable et que représente-t-il pour le Pays ?

C'est ce que nous nous proposons de vous expliquer aujourd'hui, en quelques mots.

Qu'est-ce donc qu'un paysannat ?

C'est avant tout l'installation groupée de cultivateurs dans une région vidé ou peu peuplée, d'après un schéma permettant une exploitation agricole et pastorale intensive.

Cette forme d'exploitation rationnelle de la terre et du bétail par "des paysans", fut mise au point par l'INEAC (actuellement l'ISAR) et réalisée en différents points du Pays par le Service de l'Agriculture en collaboration avec l'Institut.

La formule actuelle de paysannat est d'ailleurs, l'aboutissement de tous les efforts entrepris, depuis bientôt dix ans, en vue de mettre on valeur de façon systématique, les zones peu ou pas occupées du Pays.

Elle intéresse aujourd'hui un peu plus de 9.000 familles, dont on espère quadrupler le nombre dans les 5 prochaines années (36.000), peur atteindre, si tous les projets sont menés à bien, environ 48.000 installations en 1970.

Quand on sait que le revenu moyen d'une famille est facilement multiplié par 3 au bout de quatre à cinq ans d'installation en "milieu organisé", on peut se rendre compte de l'élévation du niveau de vie de cette couche de la population.

C'est la raison pour laquelle, dans la réorganisation du Ministère de l'Agriculture et des Affaires Economiques, le Département de l'Agriculture, s'est vu adjoindre une division des Paysannats, aux divisions existantes de l'Agronomie, des Eaux et Forêts et du Génie Rural.

X

X X

II. ETUDES PRELITINATES ET FINANCEILAT.

1. Etudes Préliminaires.

Si la fomule théorique d'installation est bien connue, elle ne peut être appliquée sans discernement à toutes les régions et doit être bien adaptée à chicun des cas envisagés.

C'est pourquoi la phase d'implintation du paysannat est toujours précédée d'une phase d'étude, qui intéresse l'ensemble du potantiel hommes - bétail - terres.

On procède à la fois à des récensements détaillés de la population et du bétail présent, à l'étude des conditions écologiques de la région et notamment à la détermination des sols disponibles.

La carte pédologique résultant de ces études, permet de définir la vocation des terres, vocation, qui conditionnera directement le plan d'amenagement.

. /

Ce plan englobera un ensemble suffisamment important de collines, pour former une unité agricole, de 1.500 à 2.000 paysans environ, appelé "périmètre agricole".

Il déterminera essentiellement le nombre d'habitants et de têtes de bétail, qui pourrent être installés ou réinstallés, suivant les disponibilités en terres agricoles, pastorales ou forestières.

2. Financement.

A ce stade là, il no restera plus aux techniciens responsables, qu'à calculer le coût de l'aménagement de cette infrastructure et à trouver les budgets ou organismes, qui vont pouvoir financer toute l'opération.

Ces calculs sont établis suivant un "devis type", qui reste généralement identique pour tous les périmètres d'une même région.

A l'heure actuelle, le financement de la majorité des projets de paysannat, est demandé à la Communauté Economique Européenne. Celle-ci exige copendant une participation habituellement assez minime du Pays nais plus conséquente des bénéficiaires, qui sont, en principe, tenus au remboursement des sommes investies.

Ce remboursement est progressivement plus élevé suivant l'entrée en rapport du lotissement et représente environ 250 à 350 francs par an et par paysan; il s'effectue durant une longue péricde, soit ± 25 ans.

Les sommes ainsi récupérées sont destinées à alimenter une caisse, qui va permettre de financer de nouvelles installations dans le Pays.

X X

III: CREATION D'UN PAYSANNAT.

1. Phase d'installation des paysans.

Le plan d'aménagement une fois établi et la convention financière relative à ce projet étant acceptée par l'organis. me de financement, comment l'équipe d'installation va-t-elle procéder pour réaliser l'infrastructure dont question ci-dessus.

La premier travail sur les terrains consistera à effectuer le piquetage de la piste en courbe de niveau, qui servira évidemment de chemin d'accès au regroupement de population, mais jouera aussi le rôle de "colonne vertébrale" de tous les lotissements.

En effet, tous les lots agricoles, d'une superficie moyenne de 2 Ha, sont alignés le long de cette piste horizontale et dans la généralité des cas, situées exactement à cheval sur cet axe routier.

La trame anti-érosive, constituée par des haies horizontales de Setaria ou Pennisetum, de ublées éventuellement
de fossés dans le cas de ferte pente, fixe le cadre de l'assolement, en d'autres mots, divise la parcelle en "soles" de
dimensions équivalentes, permettant une rotation convenable
des cultures.

Immédiatement en bordure de la piste, sur la partie supérieure, se situe la parcelle résidentielle suivie de la bananeraie; sur la partie inférieure se trouve la sole de culture industrielle, généralement plantée en café. Outte disposition présente le grand avantage de permettre l'exécution mécanique de teutes les opérations phytosanitaires (comme le poudrage DDT dans le cas de caffiers), de réaliser le ramassage motorisé du produit de la recolte, elle permet, enfin, de toucher rapidement tous les habitants, échelonnés de 50 en 50 mètres le long de la piste (Voir Schéma).

Les soles vivrières alterment avec les soles de jachères améliorées, de part et d'autre de ce dispositif.

Les pâturages groupés, situés le plus souvent sur la partie supérieure de la colline, sont divisés, au moyen de haies vives, en blocs de superficies plus ou moins égales, de façon à assurer une rotation dans la pâture

Les terres a vocation forestière, sont évidemment réservées au reboisement, qui est réalisé sous la forme collective, par le truchement d'une taxe. L'essence la plus couramment utilisée est l'eucalyptus, car son taux de croissance élevé permet de faire face rapidement au besoins en bois d'oeuvre et en bois à brûler.

La parcelle résidentielle qui comprend évidemment l'habitation et ses dépendances (rugo), ainsi que les cultures domestiques telles que courges, colocasses, ricin, piments etc... devra également posséder une étable ou plus exactement un abri pour le bétail.

Signalons encore que pour la construction de sa maison et plus tard de l'étable, le paysan reçoit une aide sous la forme de perches. La délimitation de la parcelle sera faite aux moyens de bernes en béton et de haies vives (suphorbes), de façon à ouvoir établir le plan cadastral de l'ensemble.

Enfin, des semences sélectionnées seront progressivement mises à la disposition du paysan, afin de le mettre dans des conditions optima pour le démarrage de son exploitation.

2. Phase d'intensification des cultures.

Sans entrer dans le détail des techniques agricoles de cultures intensive, il nous paraît intéressant de citer quelques travaux essentiels à la bonne marche du paysannat: ceux-ci seront réalisés soit par l'équipe d'installation, soit par les paysans oux-mêmes, suivant qu'ils sont d'intérêt collectif ou particulier.

A partir du moment où l'infrastructure est mise en place, l'équipc d'installation est progressivement remplacée par le cadre de propagande agricole, dont l'effectif est ici doublé par rapport au cadre de propagande en milieu coutumier non-organisé: soit un moniteur agricole pour 250 paysans et un assistant ou auxiliaire agri.pour 10 à 12 moniteurs.

Le premier travail à exécuter par le paysan est de pourvoir régulièrement d'une litière l'étable, dont nous venons de parler, de façon à obtenir un maximum de fumier, produit indispensable à la bonification des terres et à l'amélioration des rendements culturaux.

Cette litière sera facilement trouvée dans la coupe des haies anti-érosives, le fauchage des jachères, l'utilisation des déchets et fancs de cultures etc...

Pour rester dans le même ordre d'idées, le paysan devra également se préoccuper de la nourriture du bétail en saison sèche, par la plantation de cultures fourragères appropriées, telles que Brachiaria, Panicum, Setaria, Trixacum et Pennicetum.

L'équipe d'installation et plus tard le cadre de propagande, devra compléter son action dans le domaine pastoral, par la réalisation de pistes-bétail, menant aux abrevoirs et aux dipping-tank, par l'amélioration des pâtûrages en introduisant des graminées de grande valeur bromatologique, par le fauchage et le brûlage judicieux des pâturages etc...

Tout ceci demande évidemment à chacun un effort considérable en "investissement humain", mais le jeu n'en vaut-il pas la chandelle? Car non soulement le paysan est assuré de devenir récllement propriétaire de son lopin de terre, à condition bien entendu de le mettre en valeur suivant les règles prescrites, mais il bénéficiera de nombreux avantages sociaux, dont il est question ci-dessous.

3. Amélioration des conditions de vie sociale.

La valorisation des produits des paysans par le groupement de ceux-ci en coopérative (achat-vente), représente l'étape finale de cette société économique que constitue le paysannat.

Le fonctionnement de cette coopérative suppose évidemment la construction de hangars d'entreposage pour les produits, les engrais etc..., l'établissement des dépulpeuses pour le café, de moulins pour moudre le mais et le manioc, de décortiqueuses, de hangars à peaux etz...

Mais à côté des problèmes de production et de commercialisation, il faut s'occuper également de la santé et des loisirs de l'homme, de l'éducation des enfants, des maladies du bétail etc...

Dans ce but chaque paysannat est pourvu d'un complexe de bâtiments comprenant notamment le foyer social, les dispensaires médical et vétérinaire, les écoles, la chapelle.

Ceci implique la construction de logement pour le personnel enseignant et du culte, pour l'assistant médical, vétérinaire et leurs infirmiers, pour l'assistante sociale, et enfin, pour l'agronome.

..../....

IV.	COUT MOYEN DE L'INSTALLATION DU PLYSANNAT ET DE SON FONCTIONNEMENT.	320
	DEVIS TYPE pour une unité de 1.000 paysans.	

. Frais d'installation.
A. EQUIPERANT PLUSCHNEL ET MATERIEL (Financment CEE ou Aide Extérieure).
(1) Fersonnel: ing.agronome, agr.adj ints, chef d'équipe:
(2) Matériel roulant: Jeeps, camions: 1.500.000 720.000
(3) Cutillage et magasin provisoire: houes, machettes80.000
(4) Matériel topographique: bousscles, niveau, décamètres 20.000
Total: 2.320.000
B. IMPLANTATION INFRASTRUCTURE (financement CEE ou autre).
(1) Pistes: 120 Km à 5 m de large
- piquetage et levé topographique
- débroussaillement et ouverture :960.000
(2) Délimitation parcelles:
- piquetage, implantations bornes, haies:300.000
- fabrication 3.000 bornes:
(3) Aide matériel aux paysans:
- perches:
- semences selectionnées:
(4) Lutte anti-érosive: piqueta e réalisation
2 lignos:
(5) Pistes betail: 15 Km
Total: 2.680.000 Total de l'équipement et de l'installation
proprement date: 5.000.000 frs soit 5.000 frs par famille.
C. EQUIPAKENT SOULLE (Financement CLE).
(1) Constructi n centre médical, logament personnel: 725.000
(2) " " " " " " "vétérin., logements, dip, Etc850.000
(3) " " " " foyer social, logements:
(4) " " " " ecole, logements instituteurs:
(5) " " " " " contre agricolo dépulpeur, péninière
permanente, hangar agricole etc750.000

Total du Financement extérieur : 8.200.000 francs soit 8.200 francs par famille.

D. ALIMENTATION EN EAU POTABLE (Financement RWANDA ou FBI). Construction puits, ou adduction d'eau, ou aménagement de sources, à raison d'un point d'eau pour 50 familles: 1.500.000

soit: 1.500 francs per famille.

. /

Total: 3.200.000

Remarque: L'installation d'un périmètre normal se fait généralement en 1 an à 1 an 1/2.

Toutefois pour la culture du THE, réalisée sous la formule de blocs de 100 à 500 Ha, l'équipe d'installation pour suit son action jusqu'à l'entrée en rapport des plantations, avant de procéder à la distribution des parcelles de thé. Le coût de cette installation se monte à ± 45.000 francs par famille.

2. Frais de Fonctionnement.

- F: REMUNERATION PERSONNEL ENTREPIEN BATIMENTS, FRAIS RECU-RENTS (Financement RVANDA, à l'échelon communal)
 - (1) Rémunération personnel, entre tion centre médical: 280.000
 - (2) и п п п п п п п п п п п п п п vétérin.:280.000
 - (3) " " " " " " " " " " " social :100.000
 - (4) " " " " " eccle primaire : 180.000
 - (5) " " " " " " " " " centre agricole: 160.000

 Total: 1.000.000

Soit 1.000 frs par famille.

Remarque: Dans ce total, la rémunération du personnel du cadre intervient pour 75%, a supporter par les budgets des services intéressés.

X X

- 2ème Partie -

V. PAYSANNATS EXISTANTS.

1. Bref historique.

Voici bientôt 10 ans les premières installations furent entreprises dans le Pays. En effet, ce fût en 1953, que les techniciens du Service de l'Agriculture réalisèrent le premier lotissement sur la colline GAKOLA, située en Préfecture d'ASTRIDA, le long de la rivière AKANYARU.

L'année suivante, un second noyau de paysans était installé à MUHERO - NTYAZO, Préfecture de NYANZA, en collaboration avec les techniciens de la Station INEAC de RUBONA.

En 1955, une expérience intéressante était tentées à NTETE, en Préfecture de KIBUNGU, mais ce paysannat, orienté surtout vers l'élevage, ne connut pas de grandes extensions, bien que cette réalisation constitue incontestablement une réussite.

. /

A partir de 1956, les installations se multiplièrent: à BUG_RAMA, dans la plaine de la RUZIZI, en Préfecture de SH_NGUGU; à GAHANGA, à proximité de TIGALI et en bordure de la rivière NYABARONGO, à MBOGO, près de GAKUMA, etc....

Durant les années 1959 - 1960, le délicat problème des réfugiés fut à la base du développement des paysannats de NYAMATA (Bugesera) et de BWIRI - MATONGO (Mirenge).

Tous ces paysannats, à part celui de BUG.RAMA, sont basés sur la caféiculture.

Devant la nécessité de la diversification des cultures, la formule fut appliquée, durant ces 2 dernières années, dans des zones agricoles totalement différentes.

Ce fut le début des paysannats dans les régions d'altitude comme ceux de KINIGI (Ruhengeri) dont la culture de base est le pyrèthre, et ceux de la MULINDI (Byumba) et PFUNDA (Kisenyi) dont la base est ou sera le thé.

En 1961 également, un grand projet de mise en valeur de toute la région bordant l'AKANYARU, appelée MAYAGA, fut établi conjointement par le Ministère de l'Agriculture et l'INEAC.

Le financement en est assuré par le Marché Commun.

Le premier périmètre, dont la colline principale est MUYNGA, à proximité de Gakoma, est actuellement achevé. Le second, appelé RUTABO - MUGINA a débuté fin 1962.

2. Situation des paysannats existants.

	!paysannat !	de	Epoque !!d'instal- !!lation !!	Culture de base	! Financement ! !
1. KIG.LI	!Gahanga !Nyamata !Gakomeye !Icyanya	300 1.440 105 465	1956-58 ! 1960-62 ! 1961-62 ! 1962-63 !	café " "	Belgique (BE)
	! Total:	2.310		THIS LINE FIRST SEED SHOW MADE SHOW COME SEED SHOW	
2.GITARAMA	Mugina !Mukunguri	en cours 250	1963 1962 – 63	café "	CEE Belgique & Div
	Total:	250	COMP ADDRESS ARREST ACTUAL COURS AND A LOUIS ARREST	Anna and and and and and and	
3. NYNZ	Ntyazo-Mu- !hero !Rutabo	1.440	1954-59 1962-63	café "	! !Belgique (BE) !OEE
	Total:	1.740	STATE OF THE PARTY	Anne to a kurph mora error nome more serbe elves more error	
4. ASTRIDA	!Mbogo-Gako !ma !Muyaga	1.385 EUO	1953–59 1961–62	café	! !Belgique(BE) !CEE
	! Total :	2.185	EAST FOR LIGHT FORM AFTER MITS STORY BOTH THAT THE TOTAL STORY BOTH	CONTRACTOR STATE STATE ACTOR STATE ACTOR STATE STATE STATE	COMM COMM COMM COMM COMM COMM COMM COMM

. /

Préfecture	! Région ou ! lieu du !paysannat	! de	! Lpoque !d'instal- !lation	! Culture ! de ! base	! Firancement
5.SH.NGUGU	Bugarama	540	1956-58	coton	Belgique(BE)
6.KISENYI	Mfunda Wwiyanike	en cours	1963 1963		!Belgique(BE) !Rwanda (BO)
COME STORE CASE STORE CASE CASE CASE CASE CASE CASE CASE CAS	! Total :		Time		-
7.RUHING RI	! Kinigi	970	1960-63	pyrèthre	Belgique(BE)
8. BYUNBA	Mulindi	cn cours	1962-63	thé	Belgique et CEE
9. KIBUNGU	Ntete Bwiriri Matongo	110 510 590	1955-58 ! 1959-62 ! 1960-62 !	café "	Belgique(BE)
	Total	1.210		COME TYPE COURT TOTAL COME STATE COME TAXABLE COME.	
RWNDA	TOTAUX :	9.205 !	- !		=======================================

Il résulte de ce tableau, que sur les 9.205 familles actuellement installées, 7.695 s'adonnent à la culture du café (85,5%) 970 soit 10,5%, à la culture du pyrèthre et 540 (± 6%) à celle du coton.

X

X X

VI. PAYSANNATS EN COURS D'EXECUTION ET EN PROJET.

Durant les 5 années à venir, on peut considérer que les installations seront terminées dans la région du MAYAGA, soit un total de 19.700 familles dont 3.925 sont déjà en place.

Les paysannats de Nyamata et Gahanga seront progressivement complétés: actuellement 2.000 et 400 parcelles y sont respectivement disponibles.

De grandes possibilités existent encore dans l'Icyanya, qui, à raison de 350 à 400 paysans par an, pourra atteindre le nombre de 2.400 parcelles en 1968 et 3.000 en 1970.

L'implantation des paysannats basés sur la culture du pyrèthre, à Ruhongeri et Kisenyi, sera certainement terminée pour cette époque: ceux-ci atteindrent 2.870 planteurs dont 970 ont déjà reçu leur parcelle à l'houre actuelle.

Le dévelop ement de la culture du thé sera poussé au maximum: le paysannat de la ulindi, prévu pour 1.200 planteurs, est en bonne voie de réalisation.

Le second bloc de 500 Ha, financé par la C.I.E. va être entrepris dès cette année à G.T.NDARA et SHAGASHA, en Préfecture de Shangugu.

Deux autres blocs de 500 Ha, scront vraisemblablement entamés dès l'année prochaine dans cette même Préfecture: il s'agit des blocs de Mangh - GISAKUR, et de BUSOZC./....

Un dernier bloc, enfin, d'une superficie identique, pourra débuter en 1965 à RUHERU, en Préfecture d'Astrida. Au total, neus aurons 5.500 planteurs de thé en comprenant les 300 théiculteurs de la Mfunda.

Il nous reste à parler pour les projets à court terme, de l. mise en valeur de toute la région du Bugesera, dont la convention financière est sur le point d'être signée à Bruxelles. Déjà, la CED a marqué sen accord au financement d'un premier périmètre pilote, situé entre Karama et Nemba.

L'ensemble des installations intéressera environ 14.200 familles, qui se livreront a la culture du thé et du riz en vallée humide et vraisemblablement à la culture du coton, sur colline.

Dans un avenir plus lointain, l'étude des régions sous-développées comme le LUTARA et le GIS.KA, devra être entreprise avec les mêmes méthodes et le même esprit que les travaux antérieurs.

Tableau résument les paysannats en cours et en projet.

Préfecture	!Lieu du	!Nombro de !paysans à !installer		Culture de base	! Financement
1. KIGALI	ICY.NY(x)	1940	1963-70	Café	!Belgique, Rwanda
	BUG DOLR.	9600 2600 2000	1963-70	! Coton ! Thé ! Riz	!et autre ! ! ! ! ! ! ! ! ! ! ! ! !
	! MAYAGA !Nyamata-nord !Nyamata-sud !Gihinga	! 3966	! ! 1963-65 ! 1964-66 ! 1966-67	! Café	! Rwanda ! CES
	Total :	23.331	Parties are sends and are sends are sends are sends	#100	9
2.GITARAM	!MAYAGA !Lugina !Ngoma !Lukunguri	610 720 152	! ! 1963 ! 1964 ! 1963-64!	Café "	CEE " FBI et Rwanda
	Total	1482		AND COMMERCIAL COMMERC	
3. NYINZII	! Mayaga ! Rutabo ! Gitovu et	519	1963	Café	CLE
	! Lunyinya !! !Nututu et Mu!		1963-64!		11
	!yira !! ! Total	1602	1964-65!	and once the one of the same and the same	TE
A 12000TT	CONTRACTOR FROM ALEX NATE WAYS ATTO COME AND STORE COME COME COME COME	3846 !		APRILE	NAMES AND DESCRIPTION OF STREET AND STATE AND STREET AN
	! Mayaga ! ! Luyaga ! ! Nyagahuru ! ! Mugamba !	1181 660	1962-63! 1967	Café "	CDE
	Ruheru !	1000	1965-70	Thé	11
CON SIZE THE LINE AND THE STEEL SIZE AND THE AND THE	! Total !	2841	THE THE THE PART THE PART THE THE THE	#400 CON CONT CONT CONT CONT CONT CONT CONT	COLUMN TWO WAS AND

. . . . /

!Ligu du	!Nombre de! Ipo !paysans à!pre !installer!		: Financement
5.SHANGUGU! IMPARA !Gatandara !Mwaga !Busozo	1000 ! 190 1000 ! 190 1000 ! 190		CEE
Total	3000 !	man I man and a surp a	
6.KIS_NYI !BUGOYI !Mfunda !Lwiyanike		! 63-64! The 63-65!Pyrèthre	! ! FBI et Rwanda
Total	600 !	1	_
7.RUHLNG RI! MULERA ! Kinigi	! 1600 ! 190	63-68 Pyrèthre	! ! FBI et Rwanda
8. BYUMBA ! NDCRWA ! Tulindi	!	62-67! Thé	! !Bolgique et CZE
9.KIBUNGU ! MIRENGE	! 900 ! 19	63-66! Café	! Rwanda
RWNDA ! Totaux	! 38.800 !		

(X) Y compris le paysunnat de Gahanga.

En résumé, l'ensemble des paysannats en 1970 comprendra:

 \mathbf{X} \mathbf{X}

VII- PRODUCTION AGRICOLE DES PAYSANMATS.

1. Importance de la production agricole des paysannats en 1970:

Café = 24.295 p.x 0,20 Ha = 4.894 Ha x 1,6 T./Ha = 7.774

Tonnes de café parche.

Coton = 10.140 p.x 0,80Ha = 8.112Ha x 1 T/Ha = 8.112 Tonnes
de coton-graines

Thé = 8.100 p.x 0,50 Ha = 4.050 Ha x 1 T/Ha = 4050 Tonnes
de thé sec.

Pyrèthre = 2.870 p.x 0,50 Ha = 1.435 Ha x 0,7 T/ha = 1.004

Tonnes de fleurs sèches.

Riz = 2.600 p.x 0,50 Ha = 1.300 Ha x 2,5 T/Ha= 3.250 Tonnes
de paddy.

. . . . /

2. Valeur de cette production en francs RB, calculée aux prix

Café = 7.774 Tonnes x 20 frs = 155.480.000 frs RB Coton = 8.112 7 frs 56.784.000 Thé = 4.050 11 X 20 frs 80.100.000 = Pyrèthre = 1.00418 frs X 18.072.000 = ++ 11 Riz = 3.250X 5 frs 16.250.000 11

Total : 226.666.000 Frs RB.

Remarque: Nous n'avons pas parlé ici de la production des cultures vivrières commercialisables c.à.d. non consommées par les paysans, qui est également importante et contribue dans une large mesure à l'augmentation du revenu des pay-De même, la production de lait et de viande provenant de la rationnalisation de l'élevage ne peut être passée sous silence. Toutefois, nous préférons ne pas faire état des résultats obtenus dans les stations d'élevage de Songa et Karama (IS_R) avant de les vois généraliser et contrôler dans les différents paysannats.

3. comparaison du revenu brut annuel d'un paysan suivant la culture de base choisie.

Théiculture:0,50 Ha x 1T/Ha = 500 Kg x 20 Fr/Kg= 10.000F RB Caféiculture:0,20Ha x 1,6T/Ha= 320Kg x 20 Fr/Kg= 6.400F RB Culture du pyrèthre :0,50Ha x 0,7 T/Ha=350Kg x 18Fr/Kg= 6.300F RB Riziculture :0,50Ha x 2,5T/Ha=1250Kg x 5 Fr/Kg= 6.250F RB Culture du coton :0,80Ha x 1T/Ha = 800 Kg x 7 Fr/Kg= 5.600F RB

Ce dernier tableau met bien en evidence l'intérêt primordial tant pour le Pays que pour le paysan lui-même, de la culture du thé. De plus, les cours des marchés mondiaux de thé sont beaucoup plus stables que ceux du café, du pyrèthre et même du coton, ce qui no gâte rien.

X

X X

VIII-CONCLUSION.

La formule du paysannat a certainement fait ses preuves dans le Pays, car elle recueille de plus en plus de faveur. auprès des agriculteurs.

Mais s'il importe d'étendre toujours davantage les installations suivant les programmes établis, il ne faut point négliger de travailler en profondeur, car on peut toujours améliorer plus tard ce que l'on a réalisé aujourd'hui, afin de ne pas perdre en qualité ce que l'on gagne en quantité.

Cette formule représente en tous les cas, pour nous, le moyen d'aborder de façon positive, sinon de résoudre, le problème crucial pour le Rwanda de l'augmentation démographique, en appliquant la devise qui devrait être celle de tout paysannat: "produire toujours davantage sur la plus petite surface

X

I S A R - I S A B U MISSION THE

- NOTICE EXPLICATIVE DE LA CARTE DES SOLS - nº4

DES ZONES A THE DE SHANGUGU

(Bloc Pâturages et Bloc Forêt)

par

A. HERBILLON, Pédologue à la Mission Thé de l'ISAR - ISABU. P. NTORANYE,
Fonctionnaire Agronome,
Cartographe Pédologue au Service de
l'Agriculture du Gouvernement
du RWANDA.

- INTRODUCTION

La prospection pédologique détaillée des pâturages, du mara:s de la Mwaga et du bloc forestier Gisakura s'inscrit dans le cadre des études nécessaires pour l'établissement des projets de théiculture en préfecture de Shangugu. Certains pâturages forment, avec le marais de la Gatandara déjà cartographié, les terrains du projet I.

Etant donné la proximité géographique de ces différents terrains, ils ont été réunis sur une saule carte, dont le fond topographique conviendra également pour les extensions futures. Les travaux de cartographie des sols débutèrent en juin 1962 ; ils furent réalisés par MM. NTORANYE et KAYUMBA sur la base d'une légende établie par la Mission Thé.

L'analyse des échantillons prélevés dans certains profils typiques fut effectuée à Rubona par Mr. CORNELIS.

CHAPITRE I

- Généralités.

1.- Localisation - topographie.

Les terrains cartographiés sont situés sur les communes de Shagasha, Bumazi, Mwezi, Nyakabuye et Mibilizi pour les pâturages, sur la commune de Nyamasheke pour le bloc forestier et le marais de la Mwaga.

La carte pédologique s'inscrit rans les limites géographiques suivantes : 20 36' et 30 24' S. et 28 55' et 290 5' E. Ses limites naturelles sont au Nord, le Lac Kivu, à l'Est et au Sud la Ruzizi et la Rubyiro, à l'Ouest le marais de la Kamiranzovu.

Dans ces limites, seuls ont été cartographiés les pâturages recensés comme libres de droits fonciers, et les terrains occupés situés à proximité, le marais de la Mwaga et les terrains forestiers peu accidentés du plateau de Gisakura.

Le fond topographique a été établi par triangulation radiale des photos aériennes sans contrôle au sol. Son échelle approximative est celle des photos utilisées, soit le I

2.- Géologie et Géomorphologie.

Le vaste épanchement volcanique du Sud-Kivu et plus particulièrement les coulées Ngweshe - Kalehe - Haute Ruzizi que Meyer () date du pliocène ou du pleitocène ont racouvert d'un manteau basaltique presque continu l'escarpement du Graben dans la région de Shangugu.

- 2 -Au Rwanda, cet épanchement est limité par une ligne Est-Ouest qui va de Pibilizi à Mwezi et par les sillons Sud - Nord de la Cyongoroka et de la Mwaga. Jes terrains précambriens appartenant aux assises inférieures schisto-quartzitiques du système de l'Jrundi (sensu Salée ()) affleurent au Sud et à l'Est des terrains volcaniques. A certains endroits et particulièrement à Mwezi et à Mibilizi, ils pointent à travers le manteau basaltique. Le relief accusé de la zone basaltique est caractérisé par une succession de collines à sommets arrondis culminant à 2.100 mètres environ et reliées entre elles par ados convexes. De ces collines partent des avancées structurales qui se prolongent en de longues pantes convexes et se terminent par une rupture brusque au niveau des vallées. Entre les avancées prennent naissance les rivières qui témoignent encore d'un pouvoir d'érosion régressive important. Ces rivières sont accompagnées par une étroite galerie forestière. Las pointements des roches schisto-quartzitiques sous-jacentes dans ce recouvrement basaltique sont facilement remarquables par la forme plus aiguë qu'ils confèrent aux crêtes et aux sommets des collines. La zone schisto-quartzitique possède généralement un relief très accidenté caractérisé par des pentes qui dépassent souvent 50 %. Les plateaux de Gisakura qui forment la ligne de partage entre la Mwaga et la Kamiranzovu montrent cependant une succession de croupes à sommets sub-horizontaux profondément entaillées par le réseau hydrographique. Ces plateaux sont situés à 1900 mètres d'altitude environ.

3.- Climat.

Flémal () a étudié en détail le climat de la zone théicole de Shangugu. Nous en rappellerons ici brièvement les généralités.

Les terrains situés au voisinage du lac Kivu jouissent d'un climat A (w2)s caractérisé par une température moyenne du mois le plus froid supérieure à 180C.

La région des pâturages et la forêt jouissent d'un climat Cw pour lequel la température moyenne du mois le plus froid est inférieure à 18°C. A Bigutu, il pleut en moyenne 2.100 mm, à Shanguqu 1340 mm, et à Dendezi 1863 mm par an.

4.- Etudes pédologiques antérieures.

Les sols dérivés des basaltes ont fait au Kivu l'objet d'études générales (Pécrot ()) et particulières (Van Wambeke et alii ()). Les sols organiques du Rwanda-Urundi ont été étudiés par Deuze (), Denisoff () at Meyer (). Denisoff () at Van Wambeke () ont également abordé le problème des sols de forêts de montagne.

- Les sols.

1.- Principes et classification.

Les sols de la zone à thé de Shangugu ont été groupés en plusieurs séries sur la base des propriétés suivantes :

- lº La nature du matériel parental,
- 2º Le type de développement de profil caractérisé par la présence d'un ou de plusieurs horizons pédogénétiques particuliers.

Etant donné le caractère directement utilitaire de la carte, tous les sols minces (matériel meuble moins épais que 120 cm) ont été rangés dans une seule série.

La pente moyenne du terrain, facteur essentiel pour l'éta blissement d'une lutte antiérosive efficace a été cartographiée au niveau de la phase de même que l'épaisseur de l'horizon humifère. - A. La nature du matériel parental.

- 1. Les sols dérivés de basaltes se sont développés dans le matériel d'altération argileux lourd et de couleur ocre-rouge à brun-rouge de ces roches. Ce matériel est constitué en majeure partie de kaolinite et d'oxydes de fer libres ; la fraction limoneuse est faiblement représentée et la réserve minérale de la fraction sablause souvent négligeable.
- 2. Certains pâturages situés sur les pointements des roches précambriennes ont leurs sols développés dans un matériel argileux parfois finament micacé d'origine schisteuse, ou la proportion d'illites doit être importante. Certains de ces sols sont minces raposant à moins d'un mêtre de prodondaur sur la rocha ou sur des débris schisto-quartzitiques formant "Stone - line".
- 3. Le marais de la Mwaga est occupé par des sols organiques tourbeux dont la teneur en cendres dépasse 40 %. La tourbe est fibreuse bien décomposée, onctueuse au toucher et perméable. L'épaisseur du sol organique dépasse partout 120 cm.
- 4. Les sols des blocs Gisakura sont également développés sur un matériel argilaux d'altération de schiste ; la couleur de ce matériel parfois micacé varie du jaune à l'ocre-rouge. En bordure du plateau, un lambeau de terrain possède une texture argileux lourde que nous supposons être due à l'altération de roches basiques intrusives. Sur les ruptures des pentes vers le réseau hydrographique affleure parfois une roche altérée jaune et dura que nous avons appelée saprolithe.

- 4--- B. Le développement de profil - Les horizons distinctifs de prol. L'horizon B ferrisolique. L'horizon B structural du ferrisol est caractérisé par le développement d'une structure polyèdrique. Cas polyèdres angulaires ou subangulaires possèdent des revêtements argileux sur plus de 50 % de leur surface. L'horizon B structural est toujours bien développé sur argile d'altération de basalte, sur matériel d'origine schisteuse, il est moyennement à bien développé. Cet horizon structural possède des revêtements argileux sur

2. L'horizon B intégrade ferri-ferralsolique.

moins de 50 % de la surface de ses agrégats. Il est présent sur matérial d'origina schisteuse du bloc forestiar Gisakura.

3. L'horizon sombre de profondeur.

fondeur.

Certains profils montrant antre 80 cm et 120 cm de profondeur un horizon structural coloré par la matière organique. On le considère comme un horizon illuvial brun-gris ou brun-grisfoncé (valeur 4/2 pur de l'échalle Munsell). On ne connait pas l'origine génétique de cet horizon qui n'apparaît qu'au dessous de 1800 m d'altitude mais l'expérience apprend que sa présence va de pair avec un moindre degré de fertilité.

Dans les terrains des pâturages, horizon sombre marqué est généralement associé à des positions topographiques défavorisées telles que croupes convexes de collines et les pentes convexes. Ailleurs le profil montre parfois sous l'horizon B2s ocre-rouge (5YR 4/6) un horizon de couleur brune (5YR 4/4). Nous avons convenu de ne pas parler d'horizon sombre dans ce cas.

Dans le bloc forestier situé à 1900 m d'altitude, la présence de l'horizon sombre, de profondeur constante.

- C. Les phases de pantes et de conservation.

Les limites des phases de pente ont été adaptées à la topographie assez accidentée du terrain ; nous y avons distingué quatre classes.

- pente nulle à faible : 0 à 5° soit 0 à 10 %
- pente faible à forte : 5 à 12º soit 10 à 27 %
- pente forte à très forte: 12 à 170 soit 27 à 38 %
- pente très forte : au delà de 17º.

L'épaissaur de la couche humifère que conventionnellement nous avons admise avoir un chroma de la charte Munsell inférieure ou égale à 3/3, est également intervenue au niveau de la phase pour définir l'état de conservation du sol.

Au dessus de l'altitude des 1700 mètres, une épaissaur de l'horizon de surface supérisure à 25 cm paut être considérée comme "climax" : au départ de catte donnée nous avons égalament distingué quatre classes de conservation.

- bonne conservation : Al supérieur à 25 cm
- conservation moyenne: Al entre 15 et 25 cm
- érosion sévère : Al entre 5 et 15 cm
- érosion très sévère : Al entre O 5 cm

£ 2.- Légende pédologique de la carte des sols.

A) Les séries de sols.

Le premier chiffre de l'unité cartographique représente la série de sols. Les symboles simplifiés employés pour chaque série sont conformes aux normes étublies par le Groupe cartographique de l'INEAC au Congo ().

1. - B.O.S.H.R.2.

Ferrisols humifères ocre-rouge, argileux-lourd à horizon sombre de profondeur, développés sur argile d'altération de basaltes ou de roches basiques.

2. - B.O.S.H. 2.

Ferrisols humifères ocra-rouge, argileux-lourd, sans horizon sombre de profondaur, développés sur argile d'altération de basaltes ou de roches basiques.

3. - I.I.S.H.R.3.

Ferrisols humifères ocre-jaune, argileux, à horizon sombre de profondeur développés sur matériel d'altération de schistes parfois micacés.

4.- I.I.S.H.3.

Ferrisols humifères ocra-jaune, argileux, sous horizon sombre de profondeur, développés sur matériel d'altération de schistes parfois micacés.

5. - i.i.s.h.3.

Sols minces dont la couche mauble exploitable par les racines est inférieure à 120 cm.

£ 3. - Description des unités principales.

A) Les ferrisols sur argile d'altération des basaltes (Séries I et 2)

Lo profil pédologique des ferrisols humifères développés sur le matériel d'altération des basaltes présents un horizon AI qui, dans les cas favorables, paut atteindre 30 cm environ. Cet horizon possède une structure mal développée, il est friable et pulvérulent et rappelle par là l'horizon typique des frairies d'altitude.()

- 15 -

Il ast généralament de taxture argilo-sablonnause ou sabonno-argileuse.

- A cet horizon Al succède sans transition un horizon B argileuxlourd de structure polyèdrique angulaire bien développée qui contraste nettement evec l'horizon supérieur. Cette excellente structure s'atténue progressivement en profondeur, à 140 cm elle reste encore moyennement développée. Des revêtements argileux, preuve d'un bon dynamisme du profil, tapissent les faces des agrégats d'une façon presque continue.
- Les analyses montrent que la pénétration de la matière organique se fait profondément. Dans l'horizon B2s, situé à 60 cm environ, la teneur moyenne en carbone est encore de 1,6 %.

 Le pH moyen de cas sols oscillent entre les valeurs de 4,1 et de 5,4.
- Les ferrisols humifères possèdant l'horizon sombre de profondeur sont localisés, dans les pâturages sur basalte, sur les parties les plus exposées du relief : sommets de collines et ados convexes. Ils sont de ce fait généralement moins bien conservés, possédant un horizon humifère moins épais que 15 cm. La transition entre cet A I et l'horizon B est toujours excepté. Vers 80 cm de profondeur, apparaît l'horizon sombre de profondeur, possédant une structure polyédrique moyenne bien développée ; cet horizon présente une couleur brun-gris-foncé. Sa présence est parfois accompagnée par une diminution du degré de développement de structure de l'horizon B2s qui lui est immédiatement supérieur.

Les analyses montrent que l'horizon sombre est toujours plus riche en carbone que l'horizon B2s (1,8 à 2,2 % contre 1,6 %). Le pH de ces sols paut descendre jusqu'à des valaurs de 3,9.

B) Les ferrisols sur le matérial d'altération de schistes (Séries 3.4 et 6).

- Le matériel parental est argilaux onctueux, il est en outre généralement finemant micacé. L'horizon humifère, sous les prairies du bloc pâturage, se rapproche plus nattemant encore du type "prairie d'altitude" par suite de la présence de graines de quartz brillants démunis de leurs plasma argilaux. L'horizon B 2 s possède une structure polyédrique subangulaire et angulaire moyenne, moyennement développée, ces éléments structuraux sont ravâtus de films argileux continus. La structure de. l'horizon C. est moins bien développée mais les films argileux sur les agrégats y existent encore.

- L'horizon sombre de profondeur se rencontre partout dans les sols de Gisakura, il ast plus rare dans les sols du bloc pâturage.

C) Les sols organiques de la Mwaga.

- L'épaisseur de la couche organique est parteut supérieure à 1,20 m. Il s'agit de tourbe fibreuse, bien décomposée onctueuse au toucher et présentant une bonne perméabilité. La teneur en cendres de cette tourbe oscille entre 25 et 45 % de son poids sec ,le pH du sol frais est proche de 5.

£ 4.- Utilisation des terrespour la théiculture.

/ Remarques générales.

Même plus épais que 25 cm, comme dans les positions topographiques privilégiés des pâturages, même influencé par la végétation forestière de Gisakura, l'horizon humifère demande d'être régénéré.

L'exemple de la plantation de Bigutu montre que des techniques culturales, au nombre desquelles nous relevons principalement la bonne couverture du sol par les théiers et l'accumulation des déchets de taille et de la litière provenant des arbres d'ombrage, ont rapidement un effet très bénéfique sur la structure de l'horizon de surface. Il est essentiel de commencer par améliorer cet horizon avant d'espérer obtenir un rendement économique des engrais minéraux qu'on pourrait employer.

Des terrains présentant à l'heure actuelle des horizons humifères moins épais que 15 cm (classe de conservation 3 et 4) devraient subir quelques saisons jachères améliorantes avant d'être transformés en jardin de thé.

Les terrains développés sur basalte possèdent un bon pouvoir de régénération. D'excellentes plantations de thé sont établies au Kivu sur de tels sols ; l'exemple de Bigutu situé dans la zone même étudié au Rwanda, peut être également pris très favorablement en considération.

Les terrains développés sur schistes donnent moins de garantie, partiellement quand, comme à Gisakura, ils montrent un horizon sombre de profondeur. Pour l'établissement de plantations, la topographie est également un facteur auquel il est nécessaire d'accorder grande importance. Des pentes supérieures à 170 (38%), même lorsque les sols y sont bons, ont, selon nous, une vocation forestière plutôt que théicole. Les sols mineus ne conviennant pas

au théir.

Le marais tourbeux de la Mwaga conviendra à la culture du thé lorsque la maîtrise de la nappe phréatique sera assurée. Le drainage se fera progressivement pour éviter des tassements importants et pour suivre la croissance des jeunes plants. Il y aura avantage de commencer ce drainage un an ou deux avant la plantation des théiers.

B) Classes de vocation.

Les couleurs portées sur la carte traduisent la vocation des sols dans l'optique de l'implantation de la théiculture. En vert ont été colorés les ferrisols sans horizon sombre développés sur basalte et sur schistes soit les séries 2 et 4 que l'on retrouve uniquement sur les terrains du bloc pâturages. Ce sont les meilleurs sols de la région à affecter à la théiculture.

Les sols de valeur moyenne, soit les ferrisols et intergrade ferri-ferralsols possèdant l'horizon sombre de profondeur ont été colorées en blau ; il s'agit des séries 1, 3, 6, et 7.

Des bandes jaunes parallèles en surimpression sur le fond vert ou bleu indiquent que la pente de ces terrains excèdent le 17°. Ces terrains conviennent mieux pour les boisements que pour les jardins de thé.

- Les sols ne convenant pas pour le théier.

Soit particulièrement les sols minces (Série 5) et les terrains accidentés ceinturant les plateaux de Gisquera ont reçu une couleur rouge.

Les sols organiques et alluviaux, qui demandent à être drainés, ont été colorés en violet.

C) Superficies.

Les superficies renseignées au tableau qui suit ont été obtanues par planimétrie de la carte pédologique. Vu le caractère approximatif de l'échelle de cette carte, les superficies renseignées sont à considérer uniquement comme ordre de grandeur. 2.300 Ha au total, ont été levés. Nous les avons groupés en 4 catégories :

- 1. Sols théicoles, soit tous les sols profonds dont la pente n'excède pas 170 (couleur verte et bleue).
- 2.Sols à drainer soit les sols organiques et minéraux du marais de la Mwaga.
- 3. Sols profonds dont la pente excède 17º (surimpression jaune sur fond vert ou bleu).
- 4. Sols à rejeter (couleur rouge).

Forêt : Nyamasheke : Namasheke		(en Ha)	·· ····	(en Ha)	la per la	ente 7º Ha)	ne convenant pas (en Ha)	Ha)	00 00 04
Bumazi	: Gisakura :Larais de la : Mwaga	342	co oe oe	162	00 00 00		52	. 421	:Total Gisakura + :Mwaga 504 Ha de sol : théicoles
Bumazi		342	0.0	1 62	0.0	ı	. 79	: 583	00
Mwezi Mibilizi Nyakabuye Shagasha	Kibembe Nyarwaba Kidashira Kidashira Nyamuhumba Giheke Kibazi Mwiyando Cyato Gyato Gisunzu Munini Cyamudongo	818 818 816 816 816 816 816 816 816 816				191 151 150 150 150 150 150 150 150 150 15		111 852 873 873 873 873 873 873 873 873	Total sols theis pour Bumazi 235 Ha. Total sols theis pour Mwezi : 45 Total sols theis pour Mibilizi: Total sols theico
00	Mutimasi	9	00	and pass and that the same		2	00		: Pour Shagasha: 82
Totaux :		: 1.277	6.0		4	402	. 41	: 1.720	0:
Tot.Généraux		1.619	σ ο	162	4	402	120		

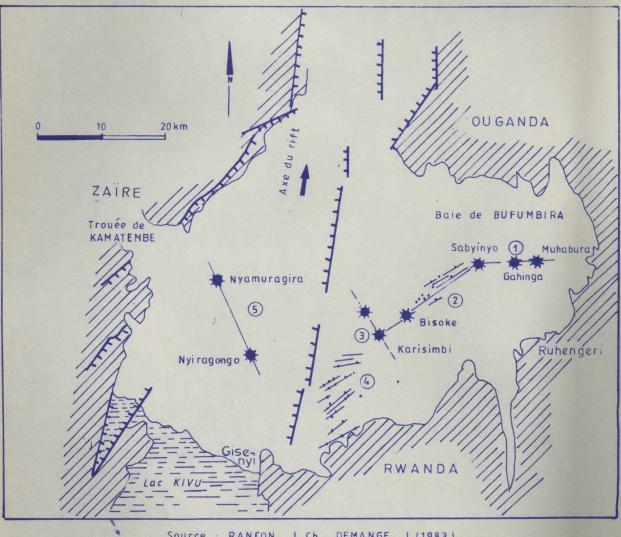
ANNEXE Nº 4

DEVIS POUR L'INSTALLATION DE 250 FAMILLES A GISAKURA

FRAIS D'INSTALLATION.	! FINA	NCEMENT	distribution programmes of the goods made during
A. Equipement Personnel et Matériel.	FEDOM	! RWANDA	!BENEFIC.
(1. Personnel : (pour mémoire) (2. Matériel roulant : (" " " " " " ")	<u> </u>	: :	-
3. Outillage: (" " " " " ")			! -
4. Matériel topographique(" " " " " " ")		! -	-
B. Implantation Infrastructure. 1. Pistes: 30 Km à 5 m de large.	!		!
- piquetage et levé topographique:	15.000	_	!
- débroussaillement et ouverture: ! 2. Délimitation parcelles. !	300.000	-	! -
- piquetage: implantation bornes.haies!	75.000		
- fabrication 800 bornes:	25.000		!
3. Aide matériel au paysans.			
- perches pour construction maisons: ! - construction maisons: !	180.000	-	-
4. Lutte anti-érosive.	- !	Noval	400.000
- piquetage et réalisation 2 lignes: !	40.000 !		
- réalisation restant LAE:	_ !	_ !	200.000
5. Fistes bétail. (pour mémoire)	- !	-!	-
C. Equipement Social (pour mémoire) !	- !	- !	
D. Alimentation en eau potable.	!	!	
Aménagement(1+4)points d'eau:	75.000 !	300.000!	_
E. Reboisement. (pour mémoire)	- !	- !	
! ! ! ! TOTAUX	750.000	300.000!	600.000
Au total: 1.650.000 francs, 6.600 francs/famillo roum le	rancs par	! famille	

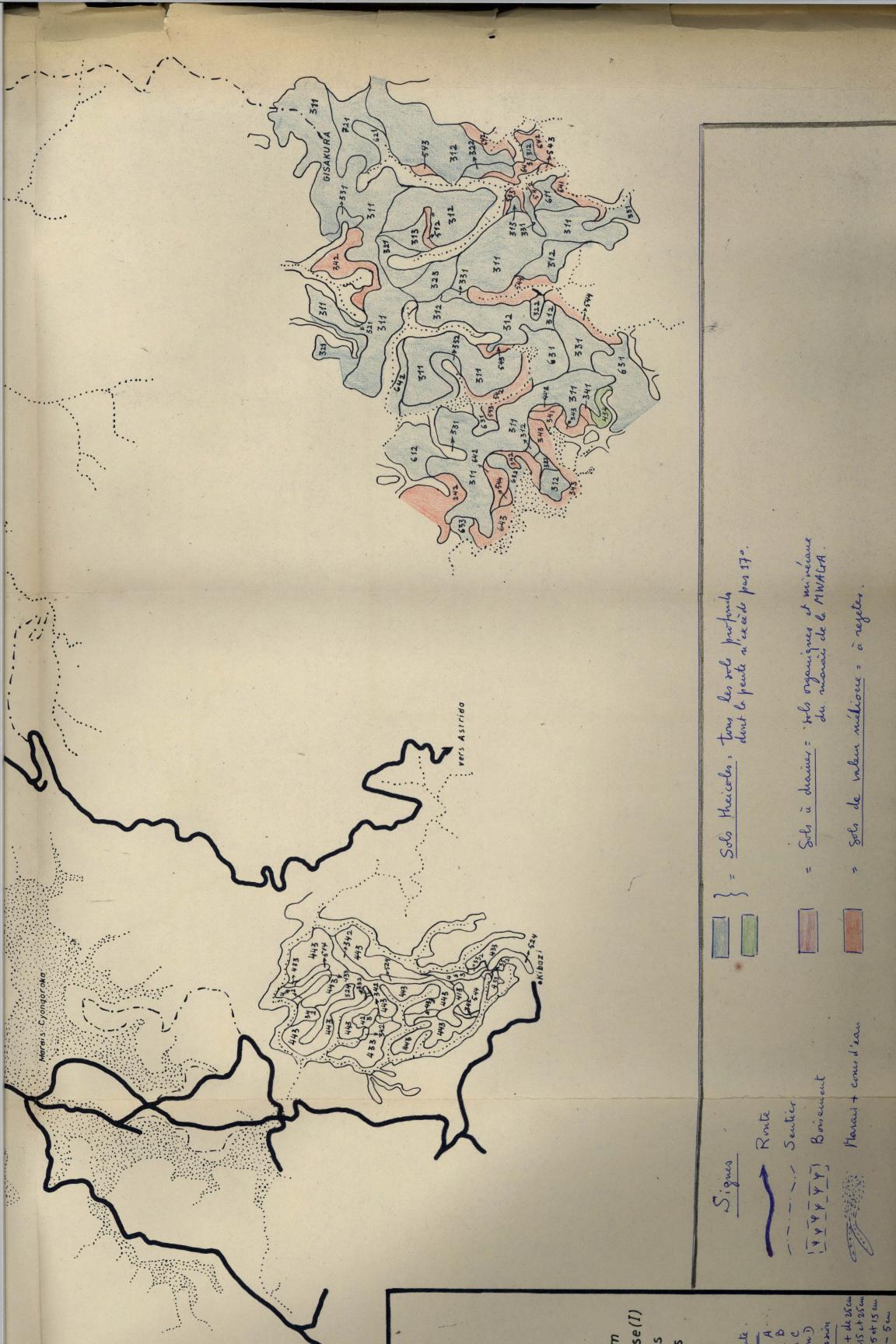
dont: 3000 france/famillo nous la DETOR

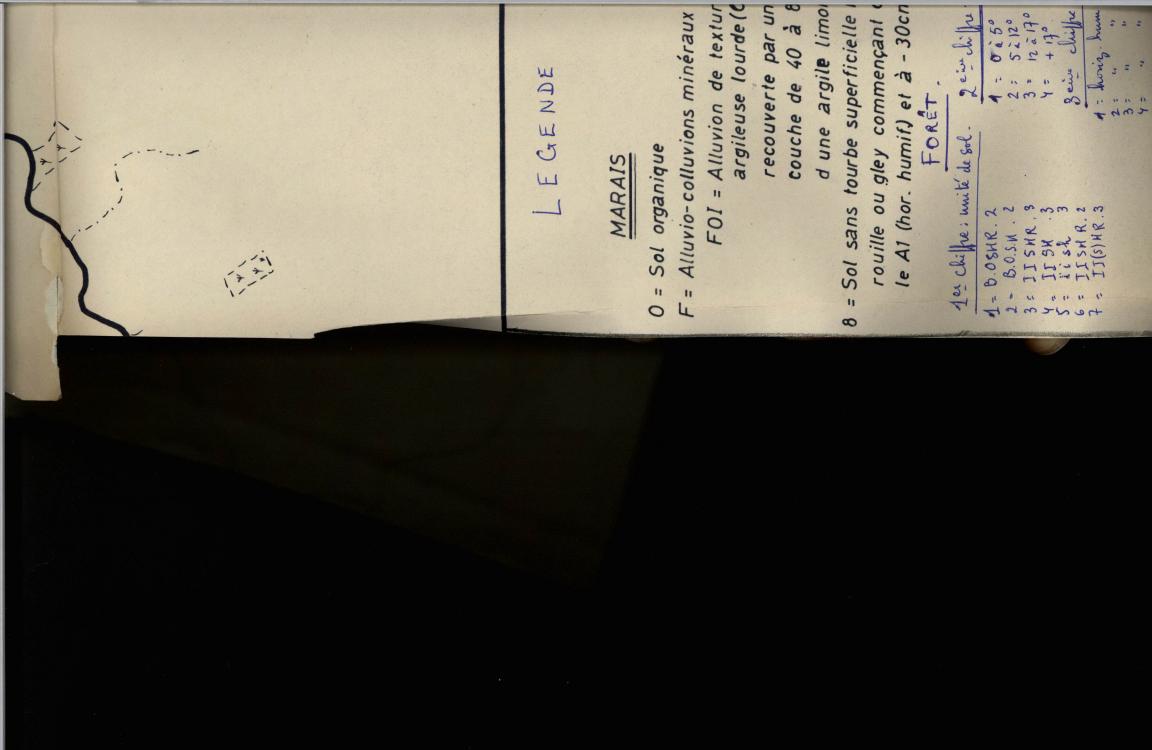
RECONSTITUTION SCHEMATIQUE DE L'EVOLUTION VOLCANO- Fig. 4 STRUCTURALE DE L'AIRE DES BIRUNGA

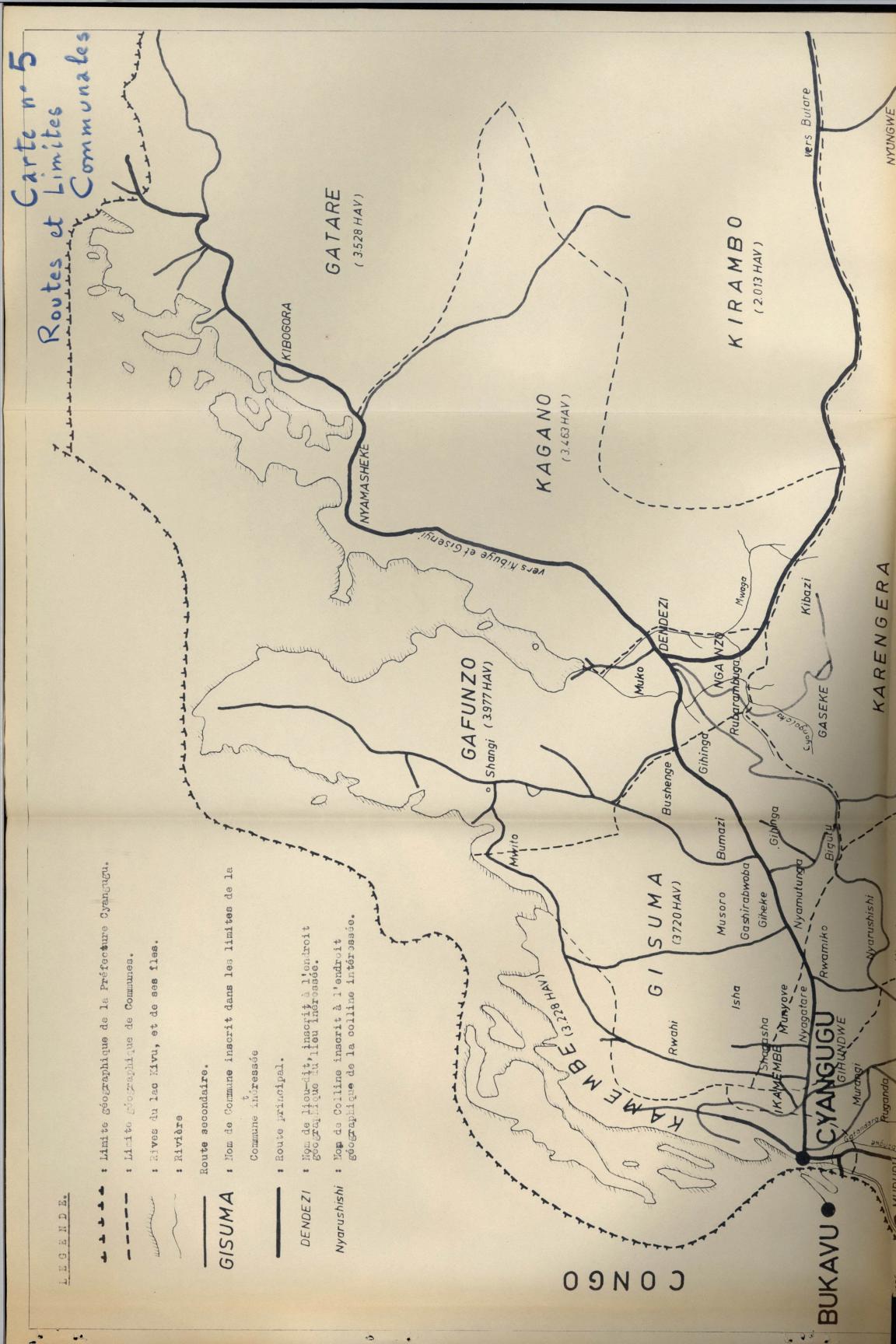


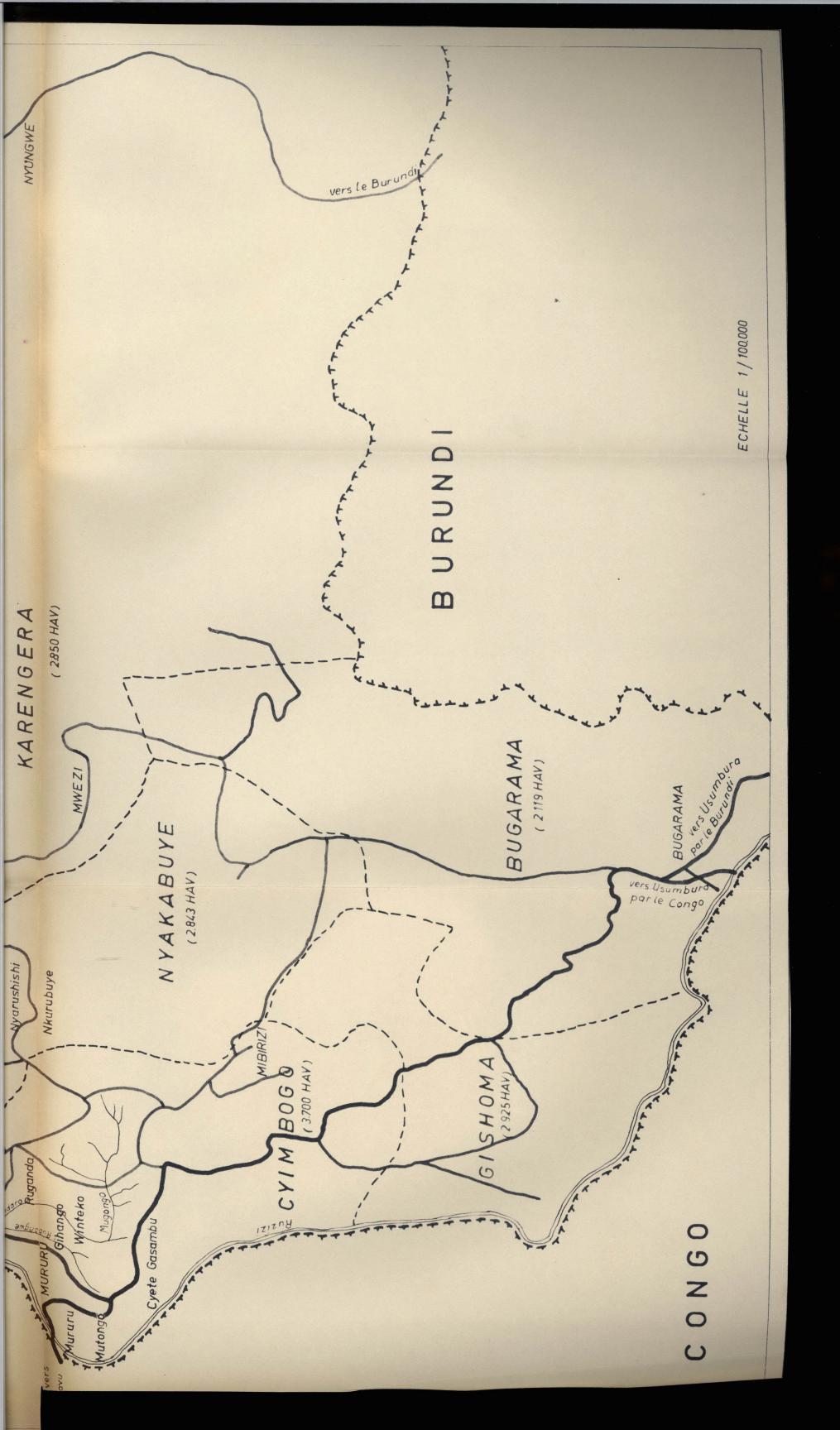
Source : RANEON, J. Ch., DEMANGE , J. (1983)

(Légende ci - contre)









Ce même phénomène se produit dans le lac Ngando où les blocs d'alluvions polygonaux sont plus larges (entre 60 cm à 100 cm de diamètre) et les fentes de retrait plus profondes (20-60 cm).

La carte volcanique des Birunga présente cette zone comme un marais.

Il s'agit plutôt d'une simple zone d'engorgement sporadique (temporaire)
qui alterne les périodes de crues ou d'engorgement et des périodes
d'asséchement complet.

En définitive, on remarque que les cours d'eau de la région du Bugoyi présentent une hydrologie à deux temps d'écoulement.

Un écoulement temporaire saisonnier dans les régions de l'édifice principal et un écoulement souterrain dans la zone de la plaine de lave. Si on compare cet écoulement à celui des autres parties de la chaîne des Birunga on constate que notre secteur constitue une originaligé. Dans le bassin de la Gihugu (1), on distingue une hy rologie à 3 temps. Un écoulement temporaire à l'amont des torrents, un écoulement souterrain dans la zone de transition et un écoulement de résurgences et des cours d'eau pérennes dans la zone de contact socle-lave.

Enfin, sur le versant oriental du Karisimbi, la rivière Susa connaît un seul type; un écoulement temporaire de l'amont jusqu'à l'aval.

La faiblesse observée de l'écoulement superficiel sur le champ occidental du Karisimbi est à mettre en relation avec la morphologie générale de la région (topographie en plaine) avec les propriétés du substratum (très perméable) et avec les lignes de faiblesse qui hachent le socle sur lequel reposent les coulées de lave. Les conséquences morphologiques de cette hydrologie sont d'abord le transport des débris sur les versants traversés par les torrents, avec exhaussements par temblaiement des zones où les torrents s'étalent. Le déficit hydrologique de surface est compensé par une infiltration profonde de l'eau dans les roches du champ volcanique. Il s'opère une accélération des processus d'altération.
Enfin dans les parties cù les cours d'eau sont pérennes, nous avons

Enfin dans les parties cù les cours d'eau sont pérennes, nous avons remarqué que leur travail peut aboutir à inciser dans les matériaux pyroclastiques jusqu'à révéler dans le lit les roches du socle. Les alluvions mixtes attestent cette dualité géologique. Il sera plus loin question de la morphologie des incisions de ces cours d'eau.

⁽¹⁾ MUSHENGUZI, P.C., op. cit. p.145

